This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Cov 528.21

Rousseau: Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes. 1922

Gou 528.21

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE BEQUEST OF
JAMES WALKER
(Class of 1814)
President of Harvard College

"Preference being given to works in the Intellectual and Moral Sciences"

JEAN JACQUES ROUSSEAU
d'après Houdon

Oxford French Series
By AMERICAN SCHOLARS
General Editor: RAYMOND WEEKS, Ph.D.
PROFESSOR OF ROMANCE PHILOLOGY, COLUMBIA UNIVERSITY

DISCOURS SUR L'ORIGINE ET LES ONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES

BY

JEAN JACQUES ROUSSEAU

DITED WITH INTRODUCTION AND MARGINAL SUMMARIES

BY

HENRI FRANÇOIS MULLER, Ph.D.
ASSISTANT PROFESSOR OF FRENCH
BARNARD COLLEGE, COLUMBIA UNIVERSITY

AND

RENÉ E. G. VAILLANT, LL.M.
INSTRUCTOR IN ROMANCE LANGUAGES
BARNARD COLLEGE, COLUMBIA UNIVERSITY

NEW YORK
OXFORD UNIVERSITY PRESS
AMERICAN BRANCH: 35 West 32nd Street
LONDON, TORONTO, MELBOURNE & BOMBAY
1922

Gov 528.21

HARVARD COLLEGE
FEB 12 1923
LIBRARY
Walker fund

Copyright, 1922
BY OXFORD UNIVERSITY PRESS
AMERICAN BRANCH

PRINTED IN U.S.A.

PREFATORY NOTE

The "Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes" is the most significant of Rousseau's political writings. It is very typical of his genius and rich in ideas, views and paradoxes. It has not grown old, and its influence has far outstripped that of the more pretentious "Contrat social." No adequate idea of Rousseau's part in the bringing about of the Revolution and of the intellectual food this great originator of ideas was serving to men's minds can be had without a study of this Discourse. It is this reason and the fact that this work cannot be obtained except in a complete edition of Rousseau's writings, which have prompted us to place this text within reach of the student of Literature, History and Sociology.

We are indebted to Professor Raymond Weeks of Columbia University for his generous interest in this publication, and to Professor L. A. Loiseaux of the same University for his pertinent suggestions.

For the convenience of the reader we have given titles in italics to the most important paragraphs of the Discourse.

The spelling is that of the edition of 1790. Note the omission of the grave accent, the use of *o* instead of *a* in the endings of the imperfect and of the conditional, and the omission of *t* in the plural of nouns and of masculine adjectives ending in *ent* or *ant;* e. g. Fondement, Fondemens.

Life of Jean-Jacques Rousseau

Jean-Jacques Rousseau was born in Geneva on the 28th day of June, 1712. His ancestor Didier Rousseau had emigrated from Paris to Calvin's capital in 1555 on account of his religion. His mother died at his birth and his father Isaac was left with two children, Jean-Jacques being the younger.

Jean-Jacques' early youth was practically all spent in reading promiscuously and voraciously with his father: among the books which he read at the age of seven we find "Vies des hommes illustres" of Plutarch, and "l'Astrée," Honoré d'Urfé's formidable novel.

Isaac a watchmaker by trade had a quarrel and a fight with an officer of the City, and he had to leave Geneva. He moved to Nyon, while he sent out his son to a certain Pastor Lambercier in Bossey to be brought up and educated, both towns being in what is now French Switzerland. Jean-Jacques had a passionate and intense nature rendered still more excitable by his immoderate reading and he easily became intractable under the least show of injustice. There was such an occurrence at Lambercier's in which he was unjustly accused of some misdeed and Jean-Jacques took it so much to heart that his father decided he must leave the pastor and begin to work for his living. He was then twelve years old. The lawyer in whose office Jean-Jacques was put to work soon discharged him as being too stupid. He then became an apprentice to an engraver, Ducommun. He

had no liking for his master and at the age of sixteen, returning one Sunday evening from an excursion to the country with other young men of his age and finding the city gates closed, he resolved not to return to his employer (March 14, 1728). He set out for Annecy in Savoy, where he was directed to the house of a philanthropist, Mme de Warens, whose favorite charitable work related to the conversion of protestants to catholicism. This fitted Rousseau's case. Mme de Warens was charmed with her prospective convert: in spite of his timidity and awkwardness, the boy's inward light shone through really attractive features. She sent him to Turin to be instructed in the catholic faith. After a four month stay at the San Spirito hospital he abjured protestantism and was turned out into the world with twenty francs in his pocket, the result of the collection at the public ceremony of his abjuration. He soon had to work for his living and after trying various occupations in Turin, he became a lackey in a family of the nobility, then secretary to a member of that family, but in the spring of 1731 he was back at Annecy. After various adventures, he left for Switzerland, passing through Fribourg, Lausanne, Neuchâtel, living from hand to mouth by giving music lessons and in spite of his solicitations, receiving no aid from his father. He found employment in Paris (1732), but Paris seemed to him all black and muddy and he returned to Savoy, to Mme de Warens then living in Chambéry. All these wanderings were done on foot as well from taste as from necessity.

Rousseau had always been fond of music, the study of which he kept up pretty well in his nomadic life. So he began to give lessons in the capital of Savoy with no small measure of success.

In 1737 he went to Montpellier to consult the faculty of medicine about his heart but as there was nothing the matter with it, he again availed himself of Mme de Warens' hospitality in her new home "les Charmettes" where he remained two years (1738-1740). It is during his stay there that he organized his culture, putting his ideas in order and also studying Latin and reading Voltaire with a view to improving his style and his composition.

In April, 1740 he made a short and unsuccessful attempt at private tutoring in M. de Mably's family in Lyons but soon returned to the "Charmettes" which he left in the summer of 1741 to go to Paris.

He became quickly acquainted there and entered the diplomatic service as secretary of the French embassy in Venice. In this new position he proved efficient but overbearing and after a quarrel with the ambassador, M. de Montaigu, he left for Paris where he devoted himself entirely to music. In the hotel where he lodged, he had occasion to take the part of a young servant, Thérèse Levasseur, against the other tenants who teased and worried her. He became her friend and later her husband although their marriage was never officially celebrated. The five children that he had in the course of time were put by him in the foundlings asylum as he

would never have had, so he said, either enough money or patience to bring them up.

In Paris, he was not long in forming relations with the most representative people of the then intensely active, intellectual and cultured society. His best friend turned out to be Diderot, who in 1749 was imprisoned in The Vincennes Keep for a political offense in connection with the publication of his "Letter concerning the Blind." Rousseau decided one day to go and see him. On the way there, he was perusing a number of the Mercure de France, and his eye fell upon the question proposed by the Academy of Dijon: "Did the reestablishment of science and arts contribute to improve morals?" Suddenly his thoughts began to press forward; the fermentation of his mind became extraordinary; he had to sit by the roadside: a new light was dawning upon him, in his ecstasy he wept profusely and unconsciously. No, indeed, the revival of culture had not purified morals, far from it. Diderot approved of the idea, when told of it during Rousseau's visit, less for its intrinsic truth than for the beauty of the paradox. Rousseau's discourse, a plea for nature against civilization, received the first prize and made a tremendous sensation. From then on, Rousseau affected to live the part of the natural man in contrast with the artificiality of society: this new role suited his temper and his bashfulness. From being too obsequious and even servile, he became a boor. He refused to be presented to the king, who having attended the performance of Rousseau's opera "le Devin du

Village" had expressed the wish to extend to the author and composer his personal congratulations accompanied in all likelihood by the offer of a pension.

To enjoy fully his ever increasing fame, he paid a visit to his home city, Geneva, where he abjured catholicism and was again received into the bosom of the reformed church (August 1, 1754): he however soon returned to Paris.

In 1755 he published his discourse on the origin of inequality; it did not receive any prize but it is nevertheless the most interesting of his political writings.

A very wealthy lady, Mme de l'Epinay, offered him a home in the country, at "l'Ermitage," on the border of the forest of Montmorency, not far from Paris (April, 1756). By the end of 1757, he had quarrelled with his benefactress and her friends, Grimm and Saint-Lambert, and moved to Montmorency itself to a small cottage offered to him by another admirer. There he wrote his "Lettre à d'Alembert sur les Spectacles" in answer to an article of d'Alembert in the encyclopedia advising the government of Geneva to allow the establishment of a theater in their city. Here Rousseau condemned the theaters more severely than Bossuet had done in the XVIIth century. The Letter met with a great success although it seemed that Rousseau was thereby denouncing d'Alembert and Diderot as being concerned in the publication of the Encyclopedia which the government had suspended. It is then that the Duke and Duchess of Luxembourg offered him another home on

their property of Montmorency (1758): their hospitality and the perfect equality that marked the intercourse between them and Rousseau made his stay there the most enjoyable and profitable since the "Charmettes". It is there that he published "la Nouvelle Heloise," a novel in the form of letters whose success was prodigious (1760), "le Contrat Social," a political treatise which builds society of a contract passed between the people and their government, and "l'Emile, perhaps the most remarkable book ever written on education (1762).

But it turned out that the government condemned the book for certain views regarding religious revelation, and sent out a warrant for his arrest. The police warned Rousseau that they were going to arrest him, so he decided to leave France. He travelled leisurely, but the police could be still slower. The trouble was that he did not know where to go. The "Emile" had also been condemned by Geneva; besides, Voltaire, his great rival in the public favor and his personal enemy since 1755, was then living in Ferney, not far from Geneva, and such a proximity would have been odious to Rousseau. Fortunately for him Frederic the Great felt kindly towards him and permitted him to reside in that Hohenzollern possession, the county of Neuchâtel: Rousseau spent three years and six months in Môtiers, a small town of the county, living an outdoor life, which best suited his disposition, never happier than when in direct contact with nature. But suddenly Geneva and

the pastors of the reformed church of Môtiers became very indignant over some alleged slurs on Calvin o which they accused Rousseau (see his "Lettres écrites de la Montagne"). The populace threatened him and stoned his house, so he left the country hurriedly.

After a short stay in Alsace and principally in Strasburg, where the people gave him a magnificent reception, as he was not authorized to remain in France he accepted Hume's invitation to come over to England and live there, in Wooton, county of Derby. Unfortunately, Rousseau's temper had become more and more unbalanced: he saw enemies everywhere and it was not long before he began to heap abuses on the great Scottish historian, who was thoroughly disgusted by this unexpected return for his kindness. In 1767, Rousseau left Wooton; all the way to Dover, he behaved in the most unaccountable manner. In Dover, standing on the summit of a hill, he harangued the people. For more than two years, he wandered all over France in a state almost bordering on insanity although he was then finishing one of his most curious works, his "Confessions.' In 1770 he returned to Paris, Rue Plâtrière, living with Thérèse in a single room which served as a kitchen, dining room, parlor and bedroom. He copied music for a living, although his favor with the wealthier class was such that he might have lived in luxury, had he so wished At the same time his madness was daily increasing he lived in a perpetual nightmare of persecution: everybody from the street porter to the prime minister, wa

plotting against him. Even the latter, the Duke of Choiseul, had just bought Corsica from Genoa in order to deprive Rousseau of the glory of giving a model constitution to that island as the Corsican patriots had asked him to do. The dialogues entitled "Rousseau juge de Jean-Jacques" (1775) are a most astonishing document of this period of Rousseau's life; although in his last work "Reveries d'un Promeneur solitaire" there is an indication that a sort of quietude was at last coming over him, probably with the approach of death.

As he had been ill in the summer of 1777, his friends, his doctor, Le Bègue de Presle and the Marquis de Girardin, took him to the country in the spring of 1778 and installed him in a little cottage belonging to the château of Ermenonville (May 20th). On the second of July he died of an attack of apoplexy. He was first buried in Ermenonville. Later, by decree of the Assemblée Constituante (August 27, 1791) his remains were exhumed and placed in the Pantheon next to those of Voltaire (1795).

HENRI FRANÇOIS MULLER.

DISCOURS
SUR L'ORIGINE
ET LES
FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES

C'EST de l'homme que j'ai à parler; et la question que j'examine m'apprend que je vais parler à des hommes, car on n'en propose point de semblables quand on craint d'honorer la vérité. Je défendrai donc avec confiance la cause de l'humanité devant les sages qui m'y invitent, et je ne serai pas mécontent de moi-même si je me rends digne de mon sujet et de mes juges.

Inégalité physique
Inégalité politique

Je conçois dans l'espece humaine deux sortes d'inégalités; l'une que j'appelle naturelle ou physique, parcequ'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps, et des qualités de l'esprit ou de l'ame; l'autre, qu'on peut appeler inégalité morale ou politique, parcequ'elle

dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établ ou du moins autorisée par le consentement des homme Celle-ci consiste dans les différens privilèges dont que ques uns jouissent au préjudice des autres, comm d'être plus riches, plus honorés, plus puissans qu'eu ou même de s'en faire obéir.

On ne peut pas demander quelle est la source c l'inégalité naturelle, parceque la réponse se trouvero énoncée dans la simple définition du mot. On peut e core moins chercher s'il n'y auroit point quelque lia son essentielle entre les deux inégalités; car ce sero demander, en d'autres termes, si ceux qui commande valent nécessairement mieux que ceux qui obéissent, si la force du corps ou de l'esprit, la sagesse ou la vert se trouvent toujours dans les mêmes individus en pr portion de la puissance ou de la richesse: question bonn peut-être, à agiter entre des esclaves entendus de leu maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raiso nables et libres, qui cherchent la vérité.

Objet du discours

De quoi s'agit-il donc précisément dans ce discour de marquer dans le progrès des choses le moment o le droit succédant à la violence, la nature fut soumi à la loi; d'expliquer par quel enchaînement de prodig le fort put se résoudre à servir le foible, et le peuple acheter un repos en idée au prix d'une félicité réell

Les philosophes n'ont pas réussi à remonter jusqu'à l'état de nature

Les philosophes qui ont examiné les fondemens de la société ont tous senti la nécessité de remonter jusqu'à l'état de nature, mais aucun d'eux n'y est arrivé. Les uns n'ont point balancé à supposer à l'homme dans cet état la notion du juste et de l'injuste, sans se soucier de montrer qu'il dût avoir cette notion, ni même qu'elle lui fût utile. D'autres ont parlé du droit naturel que chacun a de conserver ce qui lui appartient, sans expliquer ce qu'ils entendoient par appartenir. D'autres, donnant d'abord au plus fort l'autorité sur le plus foible, ont aussitôt fait naître le gouvernement, sans songer au temps qui dut s'écouler avant que le sens des mots d'autorité et de gouvernement pût exister parmi les hommes. Enfin tous parlant sans cesse de besoin, d'avidité, d'oppression, de désirs et d'orgueil, ont transporté à l'état de nature des idées qu'ils avoient prises dans la société: ils parloient de l'homme sauvage, et ils peignoient l'homme civil. Il n'est pas même venu dans l'esprit de la plupart des nôtres de douter que l'état de nature eût existé, tandis qu'il est évident, par la lecture des livres sacrés, que le premier homme ayant reçu immédiatement de DIEU des lumieres et des préceptes, n'étoit point lui-même dans cet état, et qu'en ajoutant aux écrits de *Moïse* la foi que leur doit tout philosophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes se soient jamais trouvés dans le

pur état de nature, à moins qu'ils n'y soient retombés par quelque évènement extraordinaire: paradoxe fort embarrassant à défendre, et tout-à-fait impossible à prouver.

Caractère hypothétique de nos recherches

Commençons donc par écarter tous les faits, car ils ne touchent point à la question. Il ne faut pas prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet pour des vérités historiques, mais seulement pour des raisonnemens hypothétiques et conditionnels, plus propres à éclaircir la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine, et semblables à ceux que font tous les jours nos physiciens sur la formation du monde. La religion nous ordonne de croire que DIEU lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature immédiatement après la création, ils sont inégaux parcequ'il a voulu qu'ils le fussent; mais elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la seule nature de l'homme et des êtres qui l'environnent, sur ce qu'auroit pu devenir le genre humain s'il fût resté abandonné à lui-même. Voilà ce qu'on me demande, et ce que je me propose d'examiner dans ce discours. Mon sujet intéressant l'homme en général, je tâcherai de prendre un langage qui convienne à toutes les nations; ou plutôt, oubliant le temps et les lieux, pour ne songer qu'aux hommes à qui je parle, je me supposerai dans le lycée d'Athenes, répétant les leçons de mes maîtres, ayant

les *Platon* et les *Xénocrate* pour juges, et le genre humain pour auditeur.

O homme! de quelque contrée que tu sois, quelles que soient tes opinions, écoute; voici ton histoire, telle que j'ai cru la lire, non dans les livres de tes semblables qui sont menteurs, mais dans la nature qui ne ment jamais. Tout ce qui sera d'elle sera vrai: il n'y aura de faux que ce que j'y aurai mêlé du mien sans le vouloir. Les temps dont je vais parler sont bien éloignés: combien tu as changé de ce que tu étois! C'est, pour ainsi dire, la vie de ton espece que je te vais décrire d'après les qualités que tu as reçues, que ton éducation et tes habitudes ont pu dépraver, mais qu'elles n'ont pu détruire. Il y a, je le sens, un âge auquel l'homme individuel voudroit s'arrêter; tu chercheras l'âge auquel tu desirerois que ton espece se fût arrêtée. Mécontent de ton état présent, par des raisons qui annoncent à ta postérité malheureuse de plus grands mécontentemens encore, peut-être voudrois-tu pouvoir rétrograder; et ce sentiment doit faire l'éloge de tes premiers aïeux, la critique de tes contemporains, et l'effroi de ceux qui auront le malheur de vivre après toi.

PREMIERE PARTIE

Les données de la science sont trop incertaines pour nous permettre de suivre le développement de l'homme

QUELQUE important qu'il soit, pour bien juger de l'état naturel de l'homme, de le considérer dés son origine, et de l'examiner, pour ainsi dire, dans le premier embryon de l'espece, je ne suivrai point son organisation à travers ses développemens successifs: je ne m'arrêterai pas à rechercher dans le système animal ce qu'il put être au commencement, pour devenir enfin ce qu'il est. Je n'examinerai pas si, comme le pense *Aristote*, ses ongles alongés ne furent point d'abord des griffes crochues; s'il n'étoit point velu comme un ours; et si, marchant à quatre pieds, ses regards dirigés vers la terre, et bornés à un horizon de quelques pas, ne marquoient point à la foïs le caractere et les limites de ses idées. Je ne pourrois former sur ce sujet que des conjectures vagues et presque imaginaires. L'anatomie comparée a fait encore trop peu de progrès, les observations des naturalistes sont encore trop incertaines, pour qu'on puisse établir sur de pareils fondemens la base d'un raisonnement solide: ainsi, sans avoir recours aux connoissances surnaturelles que nous avons sur ce point, et sans avoir égard aux changemens

qui ont dû survenir dans la conformation tant intérieure qu'extérieure de l'homme, à mesure qu'il appliquoit ses membres à de nouveaux usages et qu'il se nourrissoit de nouveaux alimens, je le supposerai conformé de tout temps comme je le vois aujourd'hui, marchant à deux pieds, se servant de ses mains comme nous faisons des nôtres, portant ses regards sur toute la nature, et mesurant des yeux la vaste étendue du ciel.

L'homme physique
Portrait de l'homme primitif

En dépouillant cet être, ainsi constitué, de tous les dons surnaturels qu'il a pu recevoir, et de toutes les facultés artificielles qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès; en le considérant, en un mot, tel qu'il a dû sortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous: je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas; et voilà ses besoins satisfaits.

Vie de l'homme primitif

La terre, abandonnée à sa fertilité naturelle, et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espece. Les hommes, dispersés parmi eux, observent, imitent leur industrie, et s'élèvent

ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes; avec cet avanta que chaque espece n'a que le sien propre, et que l'homı n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, se approprie tous, se nourrit également de la plupart (alimens divers que les autres animaux se partage et trouve par conséquent sa subsistance plus aisém(que ne peut faire aucun d'eux.

Robustesse

Acoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'a et à la rigueur des saisons, exercés à la fatigue, et forc de défendre nus et sans armes leur vie et leur pr(contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapp à la course, les hommes se forment un tempérame robuste et presque inaltérable; les enfans apporta au monde l'excellente constitution de leurs peres, et fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produi acquièrent ainsi toute la vigueur dont l'espece humai est capable. La nature en use précisément avec e comme la loi de Sparte avec les enfans des citoye: elle rend forts et robustes ceux qui sont bien constitu et fait périr tous les autres: différente en cela de ı sociétés, où l'état, en rendant les enfans onéreux a pères, les tue indistinctement avant leur naissance

Force et agilité

Le corps de l'homme sauvage étant le seul inst ment qu'il connoisse, il l'emploie à divers usages, do

ır le défaut d'exercice, les nôtres sont incapables; . c'est notre industrie qui nous ôte la force et l'agité que la nécessité l'oblige d'acquérir. S'il avoit ı une hache, son poignet romproit-il de si fortes ranches ? s'il avoit eu une fronde, lanceroit-il de . main une pierre avec tant de roideur ? s'il avoit ı une échelle, grimperoit-il si légèrement sur un arbre ? il avoit eu un cheval, seroit-il si vite à la course ? aissez à l'homme civilisé le temps de rassembler toutes ɜs machines autour de lui, on ne peut douter qu'il ne ırmonte facilement l'homme sauvage: mais si vous oulez voir un combat plus inégal encore, mettez-les us et désarmés vis-à-vis l'un de l'autre, et vous reɔnnoîtrez bientôt quel est l'avantage d'avoir sans ɜsse toutes ses forces à sa disposition, d'être toujours rêt à tout évènement, et de se porter, pour ainsi dire ɔujours tout entier avec soi.

Qualités de l'homme sauvage
Intrépidité (Hobbes)
Timidité (Montesquieu)
Opinion de Rousseau

Hobbes prétend que l'homme est naturellement inɜépide, et ne cherche qu'à attaquer et combattre. Un hilosophe illustre pense au contraire, et *Cumberland* t *Puffendorf* l'assurent aussi, que rien n'est si timide ue l'homme dans l'état de nature, et qu'il est toujours remblant et prêt à fuir au moindre bruit qui le frappe,

au moindre mouvement qu'il aperçoit. Cela peut être ainsi pour les objects qu'il ne connoît pas; et je ne doute point qu'il ne soit effrayé par tous les nouveaux spectacles qui s'offrent à lui, toutes les fois qu'il ne peut distinguer le bien et le mal physiques qu'il en doit attendre, ni comparer ses forces avec les dangers qu'il a à courir; circonstance rare dans l'etat de nature, où toutes choses marchent d'une maniere si uniforme, et où la face de la terre n'est point sujette à ces changemens brusques et continuels qu'y causent les passions et l'inconstance des peuples réunis. Mais l'homme sauvage vivant dispersé parmi les animaux, et se trouvant de bonne heure dans le cas de se mesurer avec eux, il en fait bientôt la comparaison; et sentant qu'il les surpasse plus en adresse qu'ils ne le surpassent en force, il apprend à ne les plus craindre. Mettez un ours ou un loup aux prises avec un sauvage robuste, agile, courageux comme ils sont tous, armé de pierres et d'un bon bâton, et vous verrez que le péril sera tout au moins réciproque, et qu'après plusieurs expériences pareilles, les bêtes féroces, qui n'aiment point à s'attaquer l'une à l'autre, s'attaqueront peu volontiers à l'homme, qu'elles auront trouvé tout aussi féroce qu'elles. A l'égard des animaux qui ont réellement plus de force qu'il n'a d'adresse, il est vis-à-vis d'eux dans le cas des autres especes plus foibles, qui ne laissent pas de subsister; avec cet avantage pour l'homme, que, non moins dispos qu'eux à la course, et trouvant sur les arbres un refuge presque assuré, il

a partout le prendre et le laisser dans la rencontre, et le choix de la fuite ou du combat. Ajoutons qu'il ne paroît pas qu'aucun animal fasse naturellement la guerre à l'homme, hors le cas de sa propre défense ou d'une extrême faim, ni témoigne contre lui de ces violentes antipathies qui semblent annoncer qu'une espece est destinée par la nature à servir de pâture à l'autre.

Voilà sans doute les raisons pourquoi les nègres et les sauvages se mettent si peu en peine des bêtes féroces qu'ils peuvent rencontrer dans les bois. Les Caraïbes de Venezuela vivent entre autres, à cet égard, dans la plus profonde sécurité et sans le moindre inconvénient. Quoiqu'ils soient presque nus, dit *François Corréal*, ils ne laissent pas de s'exposer hardiment dans les bois, armés seulement de la flèche et de l'arc; mais on n'a jamais ouï dire qu'aucun d'eux ait été dévoré des bêtes.

Les infirmités:

(*a*) *L'enfance*
(*b*) *La vieillesse*

D'autres ennemis plus redoutables, et dont l'homme n'a pas les mêmes moyens de se défendre, sont les infirmités naturelles, l'enfance, la vieillesse, et les maladies de toute espece; tristes signes de notre foiblesse, dont les deux premiers sont communs à tous les animaux, et dont le dernier appartient principalement à l'homme vivant en société. J'observe même, au sujet de l'enfance, que la mere, portant partout son enfant avec elle,

a beaucoup plus de facilité à le nourrir que n'ont les femelles de plusieurs animaux, qui sont forcées d'aller et venir sans cesse avec beaucoup de fatigue, d'un côté pour chercher leur pâture, et de l'autre pour allaiter ou nourrir leurs petits. Il est vrai que si la femme vient à périr, l'enfant risque fort de périr avec elle; mais ce danger est commun à cent autres especes, dont les petits ne sont de long-temps en état d'aller chercher eux-mêmes leur nourriture: et si l'enfance est plus longue parmi nous, la vie étant plus longue aussi, tout est encore à-peu-près égal en ce point quoiqu'il y ait sur la durée du premier âge, et sur le nombre des petits, d'autres regles qui ne sont pas de mon sujet. Chez les vieillards qui agissent et transpirent peu, le besoin d'alimens diminue avec la faculté d'y pourvoir; et comme la vie sauvage éloigne d'eux la goutte et les rhumatismes, et que la vieillesse est de tous les maux celui que les secours humains peuvent le moins soulager, ils s'éteignent enfin, sans qu'on s'aperçoive qu'ils cessent d'être, et presque sans s'en apercevoir eux-mêmes.

(*c*) *La maladie*

A l'égard des maladies, je ne répéterai point les vaines et fausses déclamations que font contre la médecine la plupart des gens en santé; mais je demanderai s'il y a quelque observation solide de laquelle on puisse conclure que, dans les pays où cet art est le plus négligé, la vie moyenne de l'homme soit plus courte que dans

ceux où il est cultivé avec plus de soin. Et comment cela pourroit-il être, si nous nous donnons plus de maux que la médecine ne peut nous fournir de remedes? L'extrême inégalité dans la maniere de vivre, l'excès d'oisiveté dans les uns, l'excès de travail dans les autres; la facilité d'irriter et de satisfaire nos appétits et notre sensualité; les alimens trop recherchés des riches, qui les nourrissent de sucs échauffans et les accablent d'indigestions; la mauvaise nourriture des pauvres, dont ils manquent même le plus souvent, et dont le défaut les porte à surcharger avidement leur estomac dans l'occasion; les veilles, les excès de toutes especes; les transports immodérés de toutes les passions; les fatigues et l'épuisement d'esprit; les chagrins et les peines sans nombre qu'on éprouve dans tous les états, et dont les âmes sont perpétuellement rongées: voilà les funestes garans que la plupart de nos maux sont notre propre ouvrage, et que nous les aurions presque tous évités en conservant la maniere de vivre simple, uniforme et solitaire qui nous étoit prescrite par la nature. Si elle nous a destinés à être sains, j'ose presque assurer que l'état de réflection est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé. Quand on songe à la bonne constitution des sauvages, au moins de ceux que nous n'avons pas perdus avec nos liqueurs fortes; quand on sait qu'ils ne connoissent presque d'autres maladies que les blessures et la vieillesse, on est très porté à croire qu'on feroit aisément l'histoire des maladies humaines en suivant celle des sociétés

civiles. C'est au moins l'avis de *Platon*, qui juge, sur certains remedes employés ou approuvés par *Podalyre* et *Macaon* au siege de Troie, que diverses maladies que ces remedes devoient exciter n'étoient point alors connues parmi les hommes; et *Celse* rapporte que la diete, aujourd'hui si nécessaire, ne fut inventée que par *Hippocrate*.

Avec si peu de sources de maux, l'homme dans l'état de nature n'a donc guere besoin de remedes, moins encore de médecins; l'espece humaine n'est point non plus à cet égard de pire condition que toutes les autres, et il est aisé de savoir des chasseurs si dans leurs courses ils trouvent beaucoup d'animaux infirmes. Plusieurs en trouvent qui ont reçu des blessures considérables très bien cicatrisées, qui ont eu des os et même des membres rompus, et repris sans autre chirurgien que le temps, sans autre régime que leur vie ordinaire, et qui n'en sont pas moins parfaitement guéris, pour n'avoir point été tourmentés d'incisions, empoisonnés de drogues, ni exténués de jeûnes. Enfin, quelque utile que puisse être parmi nous la médecine bien administrée, il est toujours certain que si le sauvage malade, abandonné à lui-même, n'a rien à espérer que de la nature, en revanche il n'a rien à craindre que de son mal; ce qui rend souvent sa situation préférable à la nôtre.

Différence entre l'homme sauvage et l'homme civilisé

Gardons-nous donc de confondre l'homme sauvage avec les hommes que nous avons sous les yeux. La

nature traite tous les animaux abandonnés à ses soins avec une prédilection qui semble montrer combien elle est jalouse de ce droit. Le cheval, le chat, le taureau, l'âne même, ont la plupart une taille plus haute, tous une constitution plus robuste, plus de vigueur, de force et de courage dans les forêts que dans nos maisons; ils perdent la moitié de ces avantages en devenant domestiques, et l'on diroit que tous nos soins à bien traiter et nourrir ces animaux n'aboutissent qu'à les abâtardir. Il en est ainsi de l'homme même: en devenant sociable et esclave, il devient foible, craintif, rampant; et sa maniere de vivre molle et efféminée acheve d'énerver à la fois sa force et son courage. Ajoutons qu'entre les conditions sauvage et domestique, la différence d'homme à homme doit être plus grande encore que celle de bête à bête: car l'animal et l'homme ayant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme se donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoise sont autant de causes particulieres qui le font dégénérer plus sensiblement.

Ce n'est donc pas un si grand malheur à ces premiers hommes, ni sur-tout un si grand obstacle à leur conservation, que la nudité, le défaut d'habitation, et la privation de toutes ces inutilités que nous croyons si nécessaires. S'ils n'ont pas la peau velue, ils n'en ont aucun besoin dans les pays chauds, et ils savent bientôt, dans les pays froids, s'approprier celle des bêtes qu'ils ont vaincues: s'ils n'ont que deux pieds pour courir, ils ont deux bras pour pourvoir à leur défense et à leurs besoin

besoins. Leurs enfans marchent peut-être tard et avec peine, mais les meres les portent avec facilité; avantage qui manque aux autres especes, où la mere étant poursuivie se voit contrainte d'abandonner ses petits ou de régler son pas sur le leur. Enfin, à moins de supposer ces concours singuliers et fortuits de circonstances dont je parlerai dans la suite, et qui pouvoient fort bien ne jamais arriver, il est clair, en tout état de cause, que le premier qui se fit des habits ou un logement, se donna en cela des choses peu nécessaires, puisqu'il s'en étoit passé jusqu'alors, et qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu supporter, homme fait, un genre de vie qu'il supportoit dès son enfance.

Exercice des facultés qui ont pour objet l'attaque et la défense

Seul, oisif, et toujours voisin du danger, l'homme sauvage doit aimer à dormir, et avoir le sommeil léger, comme les animaux, qui, pensant peu, dorment, pour ainsi dire, tout le temps qu'ils ne pensent point. Sa propre conservation faisant presque son unique soin, ses facultés les plus exercées doivent être celles qui ont pour object principal l'attaque et la défense, soit pour subjuguer sa proie, soit pour se garantir d'être celle d'un autre animal: au contraire, les organes qui ne se perfectionnent que par la mollesse et la sensualité, doivent rester dans un état de grossièreté qui exclut en lui toute espece de délicatesse; et ses sens se trouvant

:tagés sur ce point, il aura le toucher et le goût d'une lesse extrême, la vue, l'ouïe et l'odorat de la plus ınde subtilité. Tel est l'état animal en général, et st aussi, selon le rapport des voyageurs, celui de la ıpart des peuples sauvages. Ainsi il ne faut point tonner que les Hottentots du cap de Bonne-Espé-ıce découvrent à la simple vue des vaisseaux en haute :r, d'aussi loin que les Hollandois avec des lunettes; que les sauvages de l'Amerique sentissent les Espa-ols à la piste, comme auroient pu faire les meilleurs :ens; ni que toutes ces nations barbares supportent ıs peine leur nudité, aiguisent leur goût à force de nent, et boivent les liqueurs européennes comme l'eau.

Je n'ai considéré jusqu'ici que l'homme physique; :hons de le regarder maintenant par le côté méta-ysique et moral.

L'homme au point de vue métaphysique et moral:

L'homme et la bête
La liberté et l'instinct

Je ne vois dans tout animal qu'une machine ingénieuse, ıui la nature a donné des sens pour se remonter elle-me, et pour se garantir, jusqu'à un certain point, de ıt ce qui tend à la déranger. J'aperçois précisé-nt les mêmes choses dans la machine humaine, ec cette différence, que la nature seule fait tout dans opérations de la bête, au lieu que l'homme concourt

aux siennes en qualité d'agent libre. L'un choisit ou rejette par instinct, et l'autre par un acte de liberté; ce qui fait que la bête ne peut s'écarter de la regle qui lui est prescrite, même quand il lui seroit avantageux de le faire, et que l'homme s'en écarte souvent à son préjudice. C'est ainsi qu'un pigeon mourroit de faim près d'un bassin rempli des meilleures viandes, et un chat sur des tas de fruits ou de grain, quoique l'un et l'autre pût très bien se nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'étoit avisé d'en essayer; c'est ainsi que les hommes dissolus se livrent à des excès qui leur causent la fievre et la mort, parceque l'esprit déprave les sens, et que la volonté parle encore quand la nature se tait.

Tout animal a des idées, puisqu'il a des sens; il combine même ses idées jusqu'à un certain point: et l'homme ne differe à cet égard de la bête que du plus au moins; quelques philosophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme que de tel homme à telle bête. Ce n'est donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la distinction spécifique de l'homme que sa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, et la bête obéit.

La conscience de la liberté et la spiritualité de l'âme

L'homme éprouve la même impression, mais il se reconnoît libre d'acquiescer ou de résister; et c'est sur-tout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de son âme: car la physique explique en

quelque maniere le mécanisme des sens et la formation des idées; mais dans la puissance de vouloir ou plutôt de choisir, et dans le sentiment de cette puissance, on ne trouve que des actes purement spirituels, dont on n'explique rien par les lois de la mécanique.

La faculté de se perfectionner
L'imbécillité est un retour à l'état primitif

Mais, quand les difficultés qui environnent toutes ces questions laisseroient quelque lieu de disputer sur cette différence de l'homme et de l'animal il y a une autre qualité très spécifique qui les distingue, et sur laquelle il ne peut y avoir de contestation; c'est la faculté de se perfectionner, faculté qui, à l'aide des circonstances, développe successivement toutes les autres, et réside parmi nous, tant dans l'espece que dans l'individu; au lieu qu'un animal est, au bout de quelques mois, ce qu'il sera toute sa vie, et son espece, au bout de mille ans, ce qu'elle étoit la premiere année de ces mille ans. Pourquoi l'homme seul est-il sujet à devenir imbécile? N'est-ce point qu'il retourne ainsi dans son état primitif, et que, tandis que la bête qui n'a rien acquis, et qui n'a rien non plus à perdre, reste toujours avec son instinct, l'homme, reperdant par la vieillesse ou d'autres accidens tout ce que sa *perfectibilité* lui avoit fait acquérir, retombe ainsi plus bas que la bête même? Il seroit triste pour nous d'être forcés de convenir que cette faculté distinctive et presque illimitée

est la source de tous les malheurs de l'homme; que c'est elle qui le tire, à force de temps, de cette condition originaire dans laquelle il couleroit des jours tranquilles et innocens; que c'est elle qui, faisant éclore avec les siecles ses lumieres et ses erreurs, ses vices et ses vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même et de la nature. Il seroit affreux d'être obligé de louer, comme un être bienfaisant, celui qui, le premier, suggéra à l'habitant des rives de l'Orenoque l'usage de ces ais qu'il applique sur les tempes de ses enfans, et qui leur assurent du moins une partie de leur imbécillité et de leur bonheur originel.

Les premières opérations de l'âme: vouloir, désirer, craindre

L'homme sauvage, livré par la nature au seul instinct, ou plutôt dédommagé de celui qui lui manque peut-être, par des facultés capables d'y suppléer d'abord, et de l'élever ensuite fort au-dessus de celle-là, commencera donc par les fonctions purement animales. Apercevoir et sentir sera son premier état, qui lui sera commun avec tous les animaux. Vouloir et ne pas vouloir, desirer et craindre, seront les premieres et presque les seules opérations de son âme, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances y causent de nouveaux développemens.

Les passions et l'entendement

Quoi qu'en disent les moralistes, l'entendement humain doit beaucoup aux passions, qui, d'un commun

ı, lui doivent beaucoup aussi: c'est par leur activité notre raison se perfectionne; nous ne cherchons ınnoître que parceque nous desirons de jouir; et 'est pas possible de concevoir pourquoi celui qui roit ni desirs ni craintes se donneroit la peine de ınner. Les passions, à leur tour, tirent leur origine ıos besoins, et leur progrès de nos connoissance; on ne peut desirer ou craindre les choses que sur lées qu'on en peut avoir, ou par la simple impulsion ı nature; et l'homme sauvage, privé de toute sorte ımieres, n'éprouve que les passions de cette derniere ce; ses desirs ne passent pas ses besoins physi- ; les seuls biens qu'il connoisse dans l'univers la nourriture, une femelle et le repos; les seuls x qu'il craigne sont la douleur et la faim. Je dis ɔuleur, et non la mort; car jamais l'animal ne saura ue c'est que mourir; et la connoissance de la mort ɜ ses terreurs est une des premieres acquisitions que nme ait faites en s'éloignant de la condition animale.

Témoignage de l'histoire

me seroit aisé, si cela m'étoit nécessaire, d'appuyer entiment par les faits, et de faire voir que chez es les nations du monde les progrès de l'esprit sont isément proportionnés aux besoins que les peuples ent reçus de la nature, ou auxquels les circonstances avoient assujettis, et par conséquent aux passions les portoient a pourvoir à ces besoins. Je mon-

trerois en Egypte les arts naissant et s'étendant avec le débordement du Nil; je suivrois leur progrès chez les Grecs, où l'on les vit germer, croître et s'élever jusqu'aux cieux parmi les sables et les rochers de l'Attique, sans pouvoir prendre racine sur les bords fertiles de l'Eurotas; je remarquerois qu'en général les peuples du Nord sont plus industrieux que ceux du Midi, parcequ'ils peuvent moins se passer de l'être, comme si la nature vouloit ainsi égaliser les choses, en donnant aux esprits la fertilité qu'elle refuse à la terre.

Imprévoyance du sauvage

Mais sans recourir aux témoignages incertains de l'histoire, qui ne voit que tout semble éloigner de l'homme sauvage la tentation et les moyens de cesser de l'être? Son imagination ne lui peint rien; son cœur ne lui demande rien. Ses modiques besoins se trouvent si aisément sous sa main, et il est si loin du degré de connoissances nécessaire pour desirer d'en acquérir de plus grandes, qu'il ne peut avoir ni prévoyance ni curiosité. Le spectacle de la nature lui devient indifférent, à force de lui devenir familier. C'est toujours le même ordre, ce sont toujours les mêmes révolutions; il n'a pas l'esprit de s'étonner des plus grandes merveilles; et ce n'est pas chez lui qu'il faut chercher la philosophie dont l'homme a besoin pour savoir observer une fois ce qu'il a vu tous les jours. Son âme, que rien n'agite, se livre au seul sentiment de son existence actuelle,

sans aucune idée de l'avenir, quelque prochain qu'il puisse être; et ses projets, bornés comme ses vues, s'étendent à peine jusqu'à la fin de la journée. Tel est encore aujourd'hui le degré de prévoyance du Caraïbe: il vend le matin son lit de coton et vient pleurer le soir pour le racheter, faute d'avoir prévu qu'il en auroit besoin pour la nuit prochaine.

Distance des pures sensations aux simples connaissances

Plus on médite sur ce sujet, plus la distance des pures sensations aux simples connoissances s'agrandit à nos regards; et il est impossible de concevoir comment un homme auroit pu par ses seules forces, sans le secours de la communication, et sans l'aiguillon de la nécessité, franchir un si grand intervalle. Combien de siecles se sont peut-être écoulés avant que les hommes aient été à portée de voir d'autre feu que celui du ciel! combien ne leur a-t-il pas fallu de différens hasards pour apprendre les usages les plus communs de cet élément! combien de fois ne l'ont-ils pas laissé éteindre avant que d'avoir acquis l'art de le reproduire! et combien de fois, peut-être, chacun de ces secrets n'est-il pas mort avec celui qui l'avoit découvert! Que dirons-nous de l'agriculture, art qui demande tant de travail et de prévoyance, qui tient à tant d'autres arts, qui très évidemment n'est praticable que dans une société au moins commencée, et qui ne nous sert pas tant à tirer de la terre des alimens

qu'elle fourniroit bien sans cela, qu'à la forcer aux préférences qui sont le plus de notre goût? Mais supposons que les hommes eussent tellement multiplié que les productions naturelles n'eussent plus suffi pour les nourrir; supposition qui, pour le dire en passant, montreroit un grand avantage pour l'espece humaine dans cette maniere de vivre; supposons que, sans forges et sans ateliers, les instrumens du labourage fussent tombés du ciel entre les mains des sauvages; que ces hommes eussent vaincu la haine mortelle qu'ils ont tous pour un travail continu; qu'ils eussent appris à prévoir de si loin leurs besoins; qu'ils eussent deviné comment il faut cultiver la terre, semer les grains et planter les arbres; qu'ils eussent trouvé l'art de moudre le blé et de mettre le raisin en fermentation; toutes choses qu'il leur a fallu faire enseigner par les dieux, faute de concevoir comment ils les auroient apprises d'eux-mêmes: quel seroit, après cela, l'homme assez insensé pour se tourmenter à la culture d'un champ qui sera dépouillé par le premier venu, homme ou bête indifféremment, à qui cette moisson conviendra? et comment chacun pourra-t-il se résoudre à passer sa vie à un travail pénible, dont il est d'autant plus sûr de ne pas recueillir le prix, qu'il lui sera plus nécessaire? en un mot, comment cette situation pourra-t-elle porter les hommes à cultiver la terre tant qu'elle ne sera point partagée entre eux, c'est-à-dire tant que l'état de nature ne sera point anéanti?

L'art de penser est inutile au sauvage

Quand nous voudrions supposer un homme sauvage aussi habile dans l'art de penser que nous le font nos philosophes; quand nous en ferions à leur exemple un philosophe lui-même, découvrant seul les plus sublimes vérités, se faisant, par des suites de raisonnemens très abstraits, des maximes de justice et de raison tirées de l'amour de l'ordre en général, ou de la volonté connue de son créateur; en un mot, quand nous lui supposerions dans l'esprit autant d'intelligence et de lumieres qu'il doit avoir et qu'on lui trouve en effet de pesanteur et de stupidité; quelle utilité retireroit l'espece de toute cette métaphysique, qui ne pourroit se communiquer et qui périroit avec l'individu qui l'auroit inventée? quel progrès pourroit faire le genre humain épars dans les bois parmi les animaux? et jusqu'à quel point pourroient se perfectionner et s'éclairer mutuellement des hommes qui, n'ayant ni domicile fixe, ni aucun besoin l'un de l'autre, se rencontreroient peut-être à peine deux fois en leur vie, sans se connoître et sans se parler?

Qu'on songe de combien d'idées nous sommes redevables à l'usage de la parole; combien la grammaire exerce et facilite les opérations de l'esprit; et qu'on pense aux peines inconcevables et au temps infini qu'a dû coûter la premiere invention des langues; qu'on joigne ces réflexions aux précédentes, et l'on jugera combien il eût fallu de milliers de siecles pour dé-

velopper successivement dans l'esprit humain les opérations dont il étoit capable.

Origine des langues
Difficulté fondamentale: la vie vagabonde

Qu'il me soit permis de considérer un instant les embarras de l'origine des langues. Je pourrois me contenter de citer ou de répéter ici les recherches que M. l'abbé de *Condillac* a faites sur cette matiere, qui toutes confirment pleinement mon sentiment, et qui, peut-être, m'en ont donné la premiere idée. Mais la maniere dont ce philosophe résout les difficultiés qu'il se fait à lui-même sur l'origine des signes institués, montrant qu'il a supposé ce que je mets en question, savoir, une sorte de société déja établie entre les inventeurs du langage, je crois, en renvoyant à ses réflexions, devoir y joindre les miennes pour exposer les mêmes difficultés dans le jour qui convient à mon sujet. La premiere qui se présente, est d'imaginer comment elles purent devenir nécessaires; car les hommes n'ayant nulle correspondence entre eux, ni aucun besoin d'en avoir, on ne conçoit ni la nécessité de cette invention, ni sa possibilité si elle ne fut pas indispensable. Je dirois bien, comme beaucoup d'autres, que les langues sont nées dans le commerce domestique des peres, des meres et des enfans; mais outre que cela ne résoudroit point les objections, ce seroit commettre la faute de ceux qui, raisonnant sur l'état de nature, y transportent les idées

ses dans la société, voient toujours la famille rassem-
e dans une même habitation, et ses membres gardant
re eux une union aussi intime et aussi permanente
e parmi nous, où tant d'intérêts communs les réunis-
it; au lieu que, dans cet état primitif, n'ayant ni
isons, ni cabanes, ni propriétés d'aucune espece,
acun se logeoit au hasard, et souvent pour une seule
it; les mâles et les femelles s'unissoient fortuitement,
on la rencontre, l'occasion et le desir, sans que la
role fût un interprete fort nécessaire des choses qu'ils
oient à se dire: ils se quittoient avec la même
cilité. La mere allaitoit d'abord ses enfans pour son
opre besoin; puis l'habitude les lui ayant rendus
ers, elle les nourrissoit ensuite pour le leur: sitôt qu'ils
oient la force de chercher leur pâture, ils ne tardoient
s à quitter la mere elle-même; et comme il n'y avoit
esque point d'autre moyen de se retrouver que de
se pas perdre de vue, ils en étoient bientôt au point
ne pas même se reconnoître les uns les autres. Re-
rquez encore que l'enfant ayant tous ses besoins à
bliquer, et par conséquent plus de choses à dire à la
re que la mere à l'enfant, c'est lui qui doit faire
plus grands frais de l'invention, et que la langue
'il emploie doit être en grande partie son propre
vrage; ce qui multiplie autant les langues qu'il y
l'individus pour les parler, à quoi contribue encore
vie errante et vagabonde, qui ne laisse à aucun idiome
temps de prendre de la consistance; car de dire que
mere dicte à l'enfant les mots dont il devra se servir

pour lui demander telle ou telle chose, cela montre bien comment on enseigne des langues déja formées, mais cela n'apprend point comment elles se forment.

Un cercle vicieux: la pensée nécessaire à la parole, et la parole nécessaire à la pensée

Supposons cette premiere difficulté vaincue; franchissons pour un moment l'espace immense qui dut se trouver entre le pur état de nature et le besoin des langues; et cherchons, en les supposant nécessaires comment elles purent commencer à s'établir. Nouvelle difficulté pire encore que la précédente: car si les hommes ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser, ils ont eu bien plus besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole; et quand on comprendroit comment les sons de la voix ont été pris pour les interpretes conventionnels de nos idées, il resteroit toujours à savoir quels ont pu être les interpretes mêmes de cette convention pour les idées qui, n'ayant point un objet sensible ne pouvoient s'indiquer ni par le geste ni par la voix; de sorte qu'à peine peut-on former des conjectures supportables sur la naissance de cet art de communiquer ses pensées et d'établir un commerce entre les esprits; art sublime, qui est déja si loin de son origine, mais que le philosophe voit encore à une si prodigieuse distance de sa perfection qu'il n'y a pas d'homme assez hardi pour assurer qu'il y arriveroit jamais, quand les révolutions que le temps amene nécessairement seroient sus-

pendues en sa faveur, que les préjugés sortiroient des académies ou se tairoient devant elles, et qu'elles pourroient s'occuper de cet objet épineux durant des siecles entiers sans interruption.

Le cri et le geste
La voix se substitue au geste

Le premier langage de l'homme, le langage le plus universel, le plus énergique, et le seul dont il eut besoin avant qu'il fallût persuader des hommes assemblés, est le cri de la nature. Comme ce cri n'étoit arraché que par une sorte d'instinct dans les occasions pressantes, pour implorer du secours dans les grands dangers ou du soulagement dans les maux violens, il n'étoit pas d'un grand usage dans le cours ordinaire de la vie, où regnent des sentimens plus modérés. Quand les idées des hommes commencerent à s'étendre et à se multiplier, et qu'il s'établit entre eux une communication plus étroite, ils chercherent des signes plus nombreux et un langage plus étendu; ils multiplierent les inflexions de la voix, et y joignirent les gestes, qui, par leur nature, sont plus expressifs et dont le sens dépend moins d'une détermination antérieure. Ils exprimoient donc les objects visibles et mobiles par des gestes, et ceux qui frappent l'ouïe par des sons imitatifs: mais comme le geste n'indique guere que les objects présens ou faciles à décrire et les actions visibles; qu'il n'est pas d'un usage universel, puisque l'obscurité ou l'interposition

d'un corps le rendent inutile, et qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite, on s'avisa enfin de lui substituer les articulations de la voix, qui, sans avoir le même rapport avec certaines idées, sont plus propres à les représenter toutes comme signes institués; substitution qui ne put se faire que d'un commun consentement, et d'une maniere assez difficile à pratiquer pour des hommes dont les organes grossiers n'avoient encore aucun exercice, et plus difficile encore à concevoir en elle-même, puisque cet accord unanime dut être motivé, et que la parole paroît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole.

Signification étendue des premiers mots

On doit juger que les premiers mots dont les hommes firent usage eurent dans leur esprit une signification beaucoup plus étendue que n'ont ceux qu'on emploie dans les langues déjà formées, et qu'ignorant la division du discours en ses parties constitutives, ils donnerent d'abord à chaque mot le sens d'une proposition entiere. Quand ils commencerent à distinguer le sujet d'avec l'attribut, et le verbe d'avec le nom, ce qui ne fut pas un médiocre effort de génie, les substantifs ne furent d'abord qu'autant de noms propres, le présent de l'infinitif fut le seul temps des verbes; et à l'égard des adjectifs la notion ne s'en dut développer que fort difficilement, parceque tout adjectif est un mot abstrait, et que les abstractions sont des opérations pénibles et peu naturelles.

Absence primitive de dénominations génériques: chaque objet a un nom particulier

Chaque objet reçut d'abord un nom particulier, sans égard aux genres et aux especes, que ces premiers instituteurs n'étoient pas en état de distinguer, et tous les individus se présenterent isolés à leur esprit comme ils le sont dans le tableau de la nature. Si un chêne s'appelloit A, un autre chêne s'appelloit B; car la premiere idée qu'on tire de deux choses, c'est qu'elles ne sont pas la même; et il faut souvent beaucoup de temps pour observer ce qu'elles ont de commun: de sorte que plus les connoissances étoient bornées et plus les dictionnaire devint étendu. L'embarras de toute cette nomenclature ne put être levé facilement: car pour ranger les êtres sous des dénominations communes et génériques, il falloit connoître les propriétés et les différences; il falloit des observations et des définitions, c'est-à-dire de l'histoire naturelle et de la métaphysique beaucoup plus que les hommes de ce temps-là n'en pouvoient avoir.

D'ailleurs les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'esprit qu'à l'aide des mots, et l'entendement ne les saisit que par des propositions. C'est une des raisons pourquoi les animaux ne sauroient se former de telles idées ni jamais acquérir la perfectibilité qui en dépend. Quand un singe va sans hésiter d'une noix à l'autre, pense-t-on qu'il ait l'idée générale de cette sorte de fruit, et qu'il compare son archétype à ces deux indi-

vidus? Non sans doute: mais la vue de l'une de ce noix rappelle à sa mémoire les sensations qu'il a reçues de l'autre, et ses yeux modifiés d'une certaine manier annoncent à son goût la modification qu'il va recevoir Toute idée générale est purement intellectuelle; pour peu que l'imagination s'en mêle, l'idée devient aussitôt particuliere. Essayez de vous tracer l'image d'un arbre en général, jamais vous n'en viendrez à bout; malgré vous, il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu clair ou foncé; et s'il dépendoit de vous de n'y voir que ce qui se trouve en tout arbre, cette image ne ressemblerroit plus à un arbre. Les êtres purement abstraits se voient de même, ou ne se conçoivent que par le discours La définition seule du triangle vous en donne la véritable idée: sitôt que vous en figurez un dans votre esprit c'est un tel triangle et non pas un autre, et vous ne pouvez éviter d'en rendre les lignes sensibles ou le plan coloré Il faut donc énoncer des proposition, il faut donc parler pour avoir des idées générales; car sitôt que l'imagination s'arrête, l'esprit ne marche plus qu'à l'aide du discours. Si donc les premiers inventeurs n'ont pu donner des noms qu'aux idées qu'ils avoient déja, il s'ensuit que les premiers substantifs n'ont jamais pu être que des noms propres.

Mystère de la généralisation des mots
On ne distingue que peu d'espèces et de genres

Mais lorsque, par des moyens que je ne conçois pas nos nouveaux grammairiens commencerent à étendre

leurs idées, et à généraliser leurs mots, l'ignorance des inventeurs dut assujettir cette méthode à des bornes fort étroites; et comme ils avoient d'abord trop multiplié les noms des individus, faute de connoître les genres et les especes, ils firent ensuite trop peu d'especes et de genres, faute d'avoir considéré les êtres par toutes leurs différences. Pour pousser les divisions assez loin, il eût fallu plus d'expérience et de lumieres qu'ils n'en pouvoient avoir, et plus de recherches et de travail qu'ils n'y en vouloient employer. Or si, même aujourd'hui, l'on découvre chaque jour de nouvelles especes qui avoient échappé jusqu'ici à toutes nos observations, qu'on pense combien il dut s'en dérober à des hommes qui ne jugeoient des choses que sur le premier aspect! Quant aux classes primitives et aux notions les plus générales, il est superflu d'ajouter qu'elles durent leur échapper encore. Comment, par exemple, auroient-ils imaginé ou entendu les mots de matiere, d'esprit, de substance, de mode, de figure, de mouvement, puisque nos philosophes, qui s'en servent depuis si long-temps, ont bien de la peine à les entendre eux-mêmes, et que les idées qu'on attache à ces mots étant purement métaphysiques, ils n'en trouvoient aucun modele dans la nature?

Je m'arrête à ces premiers pas, et je supplie mes juges de suspendre ici leur lecture pour considérer, sur l'invention des seuls substantifs physiques, c'est-à-dire sur la partie de la langue la plus facile à trouver, le chemin qui lui reste à faire pour exprimer toutes les pensées des hommes, pour prendre une forme constante, pour pou-

voir être parlée en public et influer sur la société: je les supplie de réfléchir à ce qu'il a fallu de temps et de connoissances pour trouver les nombres, les mots abstraits, les aoristes et tous les temps des verbes, les particules, la syntaxe, lier les propositions, les raisonnemens, et former toute la logique du discours. Quant à moi, effrayé des difficultés qui se multiplient, et convaincu de l'impossibilité presque démontrée que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains, je laisse à qui voudra l'entreprendre la discussion de ce difficile problême, lequel a été le plus nécessaire de la société déja liée à l'institution des langues, ou des langues déja inventées à l'établissement de la société.

La nature a peu préparé la sociabilité des hommes L'instinct était suffisant pour vivre dans l'état de nature

Quoi qu'il en soit de ces origines, on voit du moins, au peu de soin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des besoins mutuels et de leur faciliter l'usage de la parole, combien elle a peu préparé leur sociabilité et combien elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens. En effet il est impossible d'imaginer pourquoi, dans cet état primitif, un homme auroit plutôt besoin d'un autre homme qu'un singe ou un loup de son semblable, ni, ce besoin supposé, quel motif pourroit engager l'autre à y pourvoir ni même, en ce dernier cas, comment ils pourroient con-

ıir entre eux des conditions. Je sais qu'on nous répete ıs cesse que rien n'eût été si misérable que l'homme ns cet état; et s'il est vrai, comme je crois l'avoir ouvé, qu'il n'eût pu qu'après bien des siecles avoir le sir et l'occasion d'en sortir, ce seroit un procès à faire la nature et non à celui qu'elle auroit ainsi constitué. ais, si j'entends bien ce terme de *misérable*, c'est un ot qui n'a aucun sens, ou qui ne signifie qu'une priva- on douloureuse, et la souffrance du corps ou de l'âme: je voudrois bien qu'on m'expliquât quel peut être le enre de misere d'un être libre dont le cœur est en paix le corps en santé. Je demande laquelle, de la vie vile ou naturelle, est la plus sujette à devenir insup- ortable à ceux qui en jouissent. Nous ne voyons presque utour de nous que des gens qui se plaignent de leur xistence, plusieurs même qui s'en privent autant qu'il st en eux; et la réunion des lois divine et humaine ıffit à peine pour arrêter ce désordre. Je demande si ımais on a ouï dire qu'un sauvage en liberté ait seule- ıent songé à se plaindre de la vie et à se donner la mort. u'on juge donc avec moins d'orgueil de quel côté est véritable misere. Rien au contraire n'eût été si mi- rable que l'homme sauvage, ébloui par des lumieres, urmenté par des passions, et raisonnant sur un état fférent du sien. Ce fut par une providence très sage ıe les facultés qu'il avoit en puissance ne devoient se velopper qu'avec les occasions de les exercer, afin ı'elles ne lui fussent ni superflues et à charge avant le mps, ni tardives et inutiles au besoin. Il avoit dans

le seul instinct tout ce qu'il lui falloit pour vivre dans l'état de nature; il n'a dans une raison cultivée que ce qu'il lui faut pour vivre en société.

L'homme a-t-il des vertus et des vices ?

Il paroît d'abord que les hommes, dans cet état, n'ayant entre eux aucune sorte de relation morale ni de devoirs connus, ne pouvoient être ni bons ni méchans, et n'avoient ni vices ni vertus, à moins que, prenant ces mots dans un sens physique, on n'appelle vices dans l'individu les qualités qui peuvent nuire à sa propre conservation, et vertus celles qui peuvent y contribuer; auquel cas il faudroit appeller le plus vertueux celui qui résisteroit le moins aux simples impulsions de la nature. Mais, sans nous écarter du sens ordinaire, il est à propos de suspendre le jugement que nous pourrions porter sur une telle situation, et de nous défier de nos préjugés jusqu'à ce que, la balance à la main, on ait examiné s'il y a plus de vertus que de vices parmi les hommes civilisés, ou si leurs vertus sont plus avantageuses que leurs vices ne sont funestes, ou si le progrès de leurs connoissances est un dédommagement suffisant des maux qu'ils se font mutuellement à mesure qu'ils s'instruisent du bien qu'ils devroient se faire, ou s'ils ne seroient pas, à tout prendre, dans une situation plus heureuse de n'avoir ni mal à craindre ni bien à espérer de personne, que de s'être soumis à une dépendance universelle, et de s'obliger à tout recevoir de ceux qui ne s'obligent à leur rien donner.

Théorie de Hobbes:
l'homme est naturellement méchant.
Réfutation de cette théorie

N'allons pas surtout conclure avec *Hobbes* que, pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme soit naturellement méchant; qu'il soit vicieux parcequ'il ne connoît pas la vertu; qu'il refuse toujours à ses semblables des services qu'il ne croit pas leur devoir, ni qu'en vertu du droit qu'il s'attribue avec raison aux choses dont il a besoin, il s'imagine follement être le seul propriétaire de tout l'univers. *Hobbes* a très bien vu le défaut de toutes les définitions modernes du droit naturel: mais les conséquences qu'il tire de la sienne montrent qu'il la prend dans un sens qui n'est pas moins faux. En raisonnant sur les principes qu'il établit, cet auteur devoit dire que l'état de nature étant celui où le soin de notre conservation est le moins préjudiciable à celle d'autrui, cet état étoit par conséquent le plus propre à la paix et le plus convenable au genre humain. Il dit précisément le contraire, pour avoir fait entrer mal-à-propos dans le soin de la conservation de l'homme sauvage le besoin de satisfaire une multitude de passions qui sont l'ouvrage de la société et qui ont rendu les lois nécessaires. Le méchant, dit-il, est un enfant robuste. Il reste à savoir si l'homme sauvage est un enfant robuste. Quand on le lui accorderoit, qu'en concluroit-il? Que si, quand il est robuste, cet homme étoit aussi dépendant des autres que quand il est foible, il n'y a sorte

d'excès auxquels il ne se portât; qu'il ne battît sa m lorsqu'elle tarderoit trop à lui donner la mamelle; qu n'étranglât un de ses jeunes freres lorsqu'il en ser incommodé; qu'il ne mordît la jambe à l'autre lorsqu en seroit heurté ou troublé: mais ce sont deux suppo tions contradictoires dans l'état de nature qu'être robus et dépendant. L'homme est foible quand il est dépe dant, et il est émancipé avant que d'être robuste. *Hobb* n'a pas vu que la même cause qui empêche les sauvag d'user de leur raison, comme le prétendent nos juri consultes, les empêche en même temps d'abuser de leu facultés, comme il le prétend lui-même; de sorte qu' pourroit dire: que les sauvages ne sont pas méchans pr cisément parcequ'ils ne savent pas ce que c'est qu'êt bons; car ce n'est ni le développement des lumiere ni le frein de la loi, mais le calme des passions et l gnorance du vice, qui les empêchent de mal faire: *Tan plus in illis proficit vitiorum ignoratio quàm in his cogni virtutis.* Il y a d'ailleurs un autre principe que *Hobb* n'a point aperçu, et qui, ayant été donné à l'homme po adoucir, en certaines circonstances la férocité de s amour-propre ou le desir de se conserver avant la na sance de cet amour, tempere l'ardeur qu'il a po son bien-être par une répugnance innée à voir souff son semblable. Je ne crois pas avoir aucune cont

La pitié naturelle

diction à craindre en accordant à l'homme la seule ve naturelle qu'ait été forcé de reconnoître le détracteur

ıs outré des vertus humains. Je parle de la pitié, dis-
ısition convenable à des êtres aussi foibles et sujets à
ıtant de maux que nous le sommes; vertu d'autant
us universelle et d'autant plus utile à l'homme, qu'elle
·écede en lui l'usage de toute réflexion, et si naturelle,
ıe les bêtes mêmes en donnent quelquefois des signes.

La pitié naturelle est antérieure à toute réflexion

ans parler de la tendresse des meres pour leurs petits,
t des périls qu'elles bravent pour les en garantir, on
bserve tous les jours la répugnance qu'ont les chevaux
fouler aux pieds un corps vivant. Un animal ne passe
oint sans inquiétude auprès d'un animal mort de son
spece: il y en a même qui leur donnent une sorte de
épulture; et les tristes mugissemens du bétail entrant
ans une boucherie annoncent l'impression qu'il reçoit
e l'horrible spectacle qui le frappe. On voit avec
laisir l'auteur de la fable des abeilles, forcé de recon-
ıoître l'homme pour un être compatissant et sensible;
ortir, dans l'exemple qu'il en donne, de son style froid
t subtil, pour nous offrir la pathétique image d'un homme
nfermé qui aperçoit au dehors une bête féroce arra-
hant un enfant du sein de sa mere, brisant sous sa dent
neurtriere ses foibles membres, et déchirant de ses ongles
es entrailles palpitantes de cet enfant. Quelle affreuse
ıgitation n'éprouve point ce témoin d'un évènement
ıuquel il ne prend aucun intérêt personnel! quelles
ngoisses ne souffre-t-il pas à cette vue, de ne pouvoir

porter aucun secours à la mere évanouie ni à l'enfant expirant !

Tel est le pur mouvement de la nature, antérieur à toute réflexion; telle est la force de la pitié naturelle que les mœurs les plus dépravées ont encore peine à détruire, puisqu'on voit tous les jours dans nos spectacles s'attendrir et pleurer aux malheurs d'un infortuné tel qui, s'il étoit à la place du tyran, aggraveroit encore les tourmens de son ennemi; semblable au sanguinaire *Sylla*, si sensible aux maux qu'il n'avoit pas causés, ou à cet *Alexandre de Phere* qui n'osoit assister à la représentation d'aucune tragédie, de peur qu'on ne le vît gémir avec *Andromaque* et *Priam*, tandis, qu'il écoutoit sans émotion les cris de tant de citoyens qu'on égorgeoit tous les jours par ses ordres.

. . . . . *Mollissima corda*
Humano generi dare se natura fatetur,
Quæ lacrymas dedit.

Les vertus sociales découlent de la pitié

Mandeville a bien senti qu'avec toute leur morale les hommes n'eussent jamais été que des monstres, si la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raison: mais il n'a pas vu que de cette seule qualité découlent toutes les vertus sociales qu'il veut disputer aux hommes. En effet, qu'est-ce que la générosité, la clémence, l'humanité, sinon la pitié appliquée aux coupables, ou à l'espece humaine en général? La bienveillance et l'amitié même sont, à le bien prendre, des productions

une pitié constante, fixée sur un objet particulier: ar desirer que quelqu'un ne souffre point, qu'est-ce utre chose que desirer qu'il soit heureux? Quand il eroit vrai que la commisération ne seroit qu'un seniment qui nous met à la place de celui qui souffre, entiment obscur et vif dans l'homme sauvage, développé mais foible dans l'homme civil, qu'importeroit ette idée à la vérité de ce que je dis, sinon de lui donner lus de force? en effet, la commisération sera d'autant lus énergique que l'animal spectateur s'identifiera plus ntimement avec l'animal souffrant. Or, il est évident ue cette identification a dû être infiniment plus étroite que ans l'état de raisonnement. C'est la raison qui engendre amour propre, et c'est la réflexion qui le fortifie; c'est lle qui replie l'homme sur lui-même; c'est elle qui e sépare de tout ce qui le gêne et l'afflige. C'est la hilosophie qui l'isole; c'est par elle qu'il dit en secret, l'aspect d'un homme souffrant: Péris, si tu veux; e suis en sûreté. Il n'y a plus que les dangers de la ociété entiere qui troublent le sommeil tranquille du hilosophe et qui l'arrachent de son lit. On peut imunément égorger son semblable sous sa fenêtre; il 'a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles et s'argumenter n peu, pour empêcher la nature qui se révolte en lui e l'identifier avec celui qu'on assassine. L'homme uvage n'a point cet admirable talent; et, faute de gesse et de raison, on le voit toujours se livrer étourment au premier sentiment de l'humanité. Dans les eutes, dans les querelles des rues, la populace s'as-

semble, l'homme prudent s'éloigne; c'est la canaille, c sont les femmes des halles qui séparent les combattans e qui empêchent les honnêtes gens de s'entr'égorger.

Les hommes étaient paisibles

Il est donc bien certain que la pitié est un sentiment naturel, qui, modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de soi-même, concourt à la conservation mutuelle de toute l'espece. C'est elle qui nous porte sans réflexion au secours de ceux que nous voyons souffrir; c'est elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de lois, de mœurs et de vertu, avec cet avantage que nul n'est tenté de désobéir à sa douce voix: c'est elle qui détournera tout sauvage robuste d'enlever à un foible enfant ou à un vieillard infirme sa subsistance acquise avec peine, si lui-même espere pouvoir trouver la sienne ailleurs: c'est elle qui, au lieu de cette maxime sublime de justice raisonnée, *fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse*, inspire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle, bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente, *fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible*. C'est, en un mot, dans ce sentiment naturel, plutôt que dans des argumens subtils, qu'il faut chercher la cause de la répugnance que tout homme éprouveroit à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation. Quoiqu'il puisse appartenir à *Socrate* et aux esprits de sa trempe d'acquérir de la vertu par raison, il y a long-temps que

genre humain ne seroit plus, si sa conservation n'eût dépendu que des raisonnemens de ceux qui le composent.

Avec des passions si peu actives, et un frein si salutaire, les hommes, plutôt farouches que méchans, et plus attentifs à se garantir du mal qu'ils pouvoient recevoir, que tentés d'en faire à autrui, n'étoient pas sujets à des démêlés fort dangereux: comme ils n'avoient entre eux aucune espece de commerce; qu'ils ne connoissoient par conséquent ni la vanité, ni la considération, ni l'estime, ni le mépris; qu'ils n'avoient pas la moindre notion du tien et du mien, ni aucune véritable idée de la justice; qu'ils regardoient les violences qu'ils pouvoient essuyer comme un mal facile à réparer, et non comme une injure qu'il faut punir, et qu'ils ne songeoient pas même à la vengeance, si ce n'est peut-être machinalement et sur le champ, comme le chien qui mord la pierre qu'on lui jette; leurs disputes eussent eu rarement des suites sanglantes, si elles n'eussent point eu de sujet plus sensible que la pâture. Mais j'en vois un plus dangereux dont il me reste à parler.

La passion de l'amour

Parmi les passions qui agitent le cœur de l'homme, il en est une ardente, impétueuse, qui rend un sexe nécessaire à l'autre; passion terrible, qui brave tous les dangers, renverse tous les obstacles, et qui, dans ses fureurs, semble propre à détruire le genre humain qu'elle est destinée à conserver. Que deviendront les hommes

en proie à cette rage effrénée et brutale, sans pudeur, sans retenue, et se disputant chaque jour leurs amours au prix de leur sang?

Il faut convenir d'abord que plus les passions sont violentes, plus les lois sont nécessaires pour les contenir: mais outre que les désordres et les crimes que celles-ci causent tous les jours parmi nous montrent assez l'insuffisance des lois à cet égard, il seroit encore bon d'examiner si ces désordres ne sont point nés avec les lois mêmes; car alors, quand elles seroient capables de les réprimer, ce seroit bien le moins qu'on en dût exiger que d'arrêter un mal qui n'existeroit point sans elles.

L'amour moral n'existait pas

Commençons par distinguer le moral du physique dans le sentiment de l'amour. Le physique est ce desir général qui porte un sexe à s'unir à l'autre. Le moral est ce qui détermine ce desir et le fixe sur un seul objet exclusivement, ou qui du moins lui donne pour cet objet préféré un plus grand degré d'énergie. Or, il est facile de voir que le moral de l'amour est un sentiment factice, né de l'usage de la société, et célébré par les femmes avec beaucoup d'habileté et de soin, pour établir leur empire, et rendre dominant le sexe qui devroit obéir. Ce sentiment étant fondé sur certaines notions du mérite ou de la beauté, qu'un sauvage n'est point en état d'avoir, et sur des comparaisons qu'il n'est point en état de faire, doit être presque nul pour lui

car comme son esprit n'a pu se former des idées abstraites de régularité et de proportion, son cœur n'est point non plus susceptible des sentimens d'admiration et d'amour, qui, même sans qu'on s'en aperçoive, naissent de l'application de ces idées: il écoute uniquement le tempérament qu'il a reçu de la nature, et non le dégoût qu'il n'a pu acquérir, et toute femme est bonne pour lui.

L'amour physique seul existait

Bornés au seul physique de l'amour, et assez heureux pour ignorer ces préférences qui en irritent le sentiment et en augmentent les difficultés, les hommes doivent sentir moins fréquemment et moins vivement les ardeurs du tempérament, et par conséquent avoir entre eux des disputes plus rares et moins cruelles. L'imagination, qui fait tant de ravages parmi nous, ne parle point à des cœurs sauvages; chacun attend paisiblement l'impulsion de la nature, s'y livre sans choix avec plus de plaisir que de fureur; et, le besoin satisfait, tout le desir est éteint.

L'impétuosité funeste de l'amour est le résultat de la société

C'est donc une chose incontestable que l'amour même, ainsi que toutes les autres passions, n'a acquis que dans la société cette ardeur impétuese qui le rend si souvent funeste aux hommes; et il est d'autant plus ridicule de représenter les sauvages comme s'entr'égorgeant sans

cesse pour assouvir leur brutalité, que cette opinion est directement contraire à l'expérience, et que les Caraïbes, celui de tous les peuples existans qui jusqu'ici s'est écarté le moins de la nature, sont précisément les plus paisibles dans leurs amours, et les moins sujets à la jalousie, quoique vivant sous un climat brûlant qui semble toujours donner à ces passions une plus grande activité.

Les inductions tirées des combats d'animaux mâles ne sont pas applicables à l'homme

A l'égard des inductions qu'on pourroit tirer, dans plusieurs especes d'animaux, des combats des mâles qui ensanglantent en tout temps nos basses-cours, ou qui font retentir au printemps les forêts de leurs cris en se disputant la femelle, il faut commencer par exclure toutes les especes où la nature a manifestement établi, dans la puissance relative des sexes, d'autres rapports que parmi nous: ainsi les combats des coqs ne forment point une induction pour l'espece humaine. Dans les especes où la proportion est mieux observée, ces combats ne peuvent avoir pour causes que la rareté des femelles, eu égard au nombre des mâles, ou les intervalles exclusifs durant lesquels la femelle refuse constamment l'approche du mâle, ce qui revient à la premiere cause; car si chaque femelle ne souffre le mâle que durant deux mois de l'année, c'est, à cet égard, comme si le nombre des femelles étoit moindre des cinq sixiemes. Or aucun de ces deux cas n'est applicable à l'espece humaine, où

le nombre de femelles surpasse généralement celui des mâles, et où l'on n'a jamais observé que, même parmi les sauvages, les femelles aient, comme celles des autres especes, des temps de chaleur et d'exclusion. De plus, parmi plusieurs de ces animaux, toute l'espece entrant à la fois en effervescence, il vient un moment terrible d'ardeur commune, de tumulte, de désordre et de combat; moment qui n'a point lieu parmi l'espece humaine, où l'amour n'est jamais périodique. On ne peut donc pas conclure des combats de certains animaux pour la possession des femelles, que la même chose arriveroit à l'homme dans l'état de nature; et quand même on pourroit tirer cette conclusion, comme ces dissensions ne détruisent point les autres especes, on doit penser au moins qu'elles ne seroient pas plus funestes à la nôtre, et il est très apparent qu'elles y causeroient encore moins de ravages qu'elles ne font dans la société, surtout dans les pays où les mœurs étant encore comptées pour quelque chose, la jalousie des amans et la vengeance des époux causent chaque jour des duels, des meurtres et pis encore; où le devoir d'une éternelle fidélité ne sert qu'à faire des adulteres, et où les lois mêmes de la continence et de l'honneur étendent nécessairement la débauche et multiplient les avortemens.

Conclusion: description de la vie de l'homme sauvage

Concluons qu'errant dans les forêts, sans industrie, ıns parole, sans domicile, sans guerre et sans liaison,

sans nul besoin de ses semblables comme sans nul desi de leur nuire, peut-être même sans jamais en reconnoître aucun individuellement, l'homme sauvage, sujet à pe de passions, et se suffisant à lui-même, n'avoit que le sentimens et les lumieres propres à cet état, qu'il n sentoit que ses vrais besoins, ne regardoit que ce qu'il croyoit avoir intérêt de voir, et que son intelligence ne faisoit pas plus de progrès que sa vanité. Si par hasard il faisoit quelque découverte, il pouvoit d'autant moins la communiquer qu'il ne reconnoissoit pas même ses enfans. L'art périssoit avec l'inventeur. Il n'y avoit ni éducation ni progrès; les générations se multiplioient inutilement; et chacun partant toujours du même point, les siecles s'écouloient dans toute la grossièreté des premiers âges; l'espece étoit déja vieille, et l'homme restoit toujours enfant.

L'inégalité est moindre dans l'état de nature que dans celui de société

Si je me suis étendu si long-temps sur la supposition de cette condition primitive, c'est qu'ayant des anciennes erreurs et des préjugés invétérés à détruire, j'ai cru devoir creuser jusqu'à la racine, et montrer, dans le tableau du véritable état de nature, combien l'inégalité même naturelle, est loin d'avoir dans cet état autant de réalité et d'influence que le prétendent nos écrivains.

En effet, il est aisé de voir qu'entre les différences qui distinguent les hommes, plusieurs passent pour

naturelles, qui sont uniquement l'ouvrage de l'habitude et des divers genres de vie que les hommes adoptent dans la société. Ainsi un tempérament robuste ou délicat, la force ou la foiblesse qui en dépendent, viennent souvent plus de la maniere dure ou efféminée dont on a été élevé que de la constitution primitive des corps. Il en est de même des forces de l'esprit; et non seulement l'éducation met de la différence entre les esprits cultivés et ceux qui ne le sont pas, mais elle augmente celle qui se trouve entre les premiers à proportion de la culture; car qu'un géant et un nain marchent sur la même route, chaque pas qu'ils feront l'un et l'autre donnera un nouvel avantage au géant. Or, si l'on compare la diversité prodigieuse d'éducation et de genre de vie qui regne dans les différens ordres de l'état civil, avec la simplicité et l'uniformité de la vie animale et sauvage, où tous se nourrissent des mêmes alimens, vivent de la même maniere, et font exactement les mêmes choses, on comprendra combien la différence d'homme à homme doit être moindre dans l'état de nature que dans celui de société, et combien l'inégalité naturelle doit augmenter dans l'espece humaine par l'inégalité d'institution.

La servitude ne peut exister parmi les hommes sauvages

Mais, quand la nature affecteroit dans la distribution de ses dons autant de préférences qu'on le prétend, quel avantage les plus favorisés en tireroient-ils au préju-

dice des autres, dans un état de choses qui n'admettroit presque aucune sorte de relation entre eux? Là où il n'y a point d'amour, de quoi servira la beauté? Que sert l'esprit à des gens qui ne parlent point, et la ruse à ceux qui n'ont point d'affaires? J'entends toujours répéter que les plus forts opprimeront les foibles. Mais qu'on m'explique ce qu'on veut dire par ce mot d'oppression. Les uns domineront avec violence, les autres gémiront asservis à tous leurs caprices. Voilà précisément ce que j'observe parmi nous; mais je ne vois pas comment cela pourroit se dire des hommes sauvages, à qui l'on auroit même bien de la peine à faire entendre ce que c'est que servitude et domination. Un homme pourra bien s'emparer des fruits qu'un autre a cueillis, du gibier qu'il a tué, de l'antre qui lui servoit d'asyle; mais comment viendra-t-il jamais à bout de s'en faire obéir, et quelles pourront être les chaines de la dépendance parmi des hommes qui ne possedent rien? Si l'on me chasse d'un arbre, j'en suis quitte pour aller à un autre; si l'on me tourmente dans un lieu, qui m'empêchera de passer ailleurs? Se trouve-t-il un homme d'une force assez supérieure à la mienne, et de plus assez dépravé, assez paresseux et assez féroce pour me contraindre à pourvoir à sa subsistance pendant qu'il demeure oisif? il faut qu'il se résolve à ne pas me perdre de vue un seul instant, à me tenir lié avec un très grand soin durant son sommeil, de peur que je ne m'échappe ou que je ne le tue; c'est-à-dire qu'il est obligé de s'exposer volontairement à une peine beaucoup plus grande que celle qu'il veut éviter

: que celle qu'il me donne à moi-même. Après tout cela, a vigilance se relâche-t-elle un moment; un bruit imprévu lui fait-il détourner la tête; je fais vingt pas dans a forêt, mes fers sont brisés, et il ne me revoit de sa vie.

Sans prolonger inutilement ces détails, chacun doit voir que les liens de la servitude n'étant formés que de la dépendance mutuelle des hommes et des besoins réciproques qui les unissent, il est impossible d'asservir un homme sans l'avoir mis auparavant dans le cas de ne pouvoir se passer d'un autre; situation qui, n'existant pas dans l'état de nature, y laisse chacun libre du joug et rend vaine la loi du plus fort.

Après avoir prouvé que l'inégalité est à peine sensible dans l'état de nature, et que son influence y est presque nulle, il me reste à montrer son origine et ses progrès dans les développemens successifs de l'esprit humain. Après avoir montré que la perfectibilité, les vertus sociales et les autres facultés que l'homme naturel avoit reçues en puissance, ne pouvoient jamais se développer d'elles-mêmes, qu'elles avoient besoin pour cela du concours fortuit de plusieurs causes étrangeres qui pouvoient ne jamais naître, et sans lesquelles il fût demeureé éternellement dans sa constitution primitive, il me reste à considérer et à rapprocher les différens hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine en détériorant l'espece, rendre un être méchant en le rendant sociable, et d'un terme si éloigné amener enfin l'homme et le monde au point où nous les voyons.

J'avoue que les évènemens que j'ai à décrire ayant pu

arriver de plusieurs manieres, je ne puis me détermine sur le choix que par des conjectures; mais outre que ce conjectures deviennent des raisons, quand elles sont le plus probables qu'on puisse tirer de la nature des choses et les seuls moyens qu'on puisse avoir de découvrir la vérité, les conséquences que je veux déduire des mienne ne seront point pour cela conjecturales, puisque, sur le principes que je viens d'établir, on ne sauroit former aucun autre systême qui ne me fournisse les mêmes résultats et dont je ne puisse tirer les mêmes conclusions.

Ceci me dispensera d'étendre mes réflexions sur la maniere dont le laps de temps compense le peu de vraisemblance des évènemens; sur la puissance surprenante des causes très légeres, lorsqu'elles agissent sans relâche; sur l'impossibilité où l'on est, d'un côté, de détruire certaines hypotheses, si de l'autre on se trouve hors d'état de leur donner le degré de certitude des faits; sur ce que deux faits étant donnés comme réels à lier par une suite de faits intermédiaires, inconnus ou regardés comme tels, c'est à l'histoire, quand on l'a, de donner les faits qui les lient; c'est à la philosophie, à son défaut, de déterminer les faits semblables qui peuvent les lier; enfin sur ce qu'en matiere d'évènemens, la similtiude réduit les faits à un beaucoup plus petit nombre de classes différentes qu'on ne se l'imagine. Il me suffit d'offrir ces objets à la considération de mes juges; il me suffit d'avoir fait en sorte que les lecteurs vulgaires n'eussent pas besoin de les considérer.

SECONDE PARTIE

L'idée de propriété
La société civile

Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, de miseres et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables: Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne! Mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étoient déja venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étoient: car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain: il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumieres, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choses de plus haut, et tâchons de rassembler sous un seul point de vue cette lente succession d'évènemens et de connoissances dans leur ordre le plus naturel.

La vie bornée aux sensations

Le premier sentiment de l'homme fut celui de son existence, son premier soin celui de sa conservation. Les productions de la terre lui fournissoient tous les secours nécessaires, l'instinct le porta à en faire usage. La faim, d'autres appétits, lui faisant éprouver tour-à-tour diverses manieres d'exister, il y en eut une qui l'invita à perpétuer son espece; et ce penchant aveugle, dépourvu de tout sentiment du cœur, ne produisoit qu'un acte purement animal: le besoin satisfait, les deux sexes ne se reconnoissoient plus, et l'enfant même n'étoit plus rien à la mere sitôt qu'il pouvoit se passer d'elle.

Les difficultés à vaincre

Telle fut la condition de l'homme naissant; telle fut la vie d'un animal borné d'abord aux pures sensations, et profitant à peine des dons que lui offroit la nature, loin de songer à lui rien arracher. Mais il se présenta bientôt des difficultés; il fallut apprendre à les vaincre; la hauteur des arbres qui l'empêchoit d'atteindre à leurs fruits, la concurrence des animaux qui cherchoient à s'en nourrir, la férocité de ceux qui en vouloient à sa propre vie, tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps; il fallut se rendre agile, vite à la course, vigoureux au combat. Les armes naturelles, qui sont les branches d'arbres et les pierres, se trouverent bientôt sous sa main. Il apprit à surmonter les obstacles de la nature, à combattre au besoin les autres animaux,

disputer sa subsistance aux hommes mêmes, ou à se dommager de ce qu'il falloit céder au plus fort.

Extension de l'espèce
Adaptation

A mesure que le genre humain s'étendit, les peines e multiplierent avec les hommes. La différence des errains, des climats, des saisons, put les forcer à en nettre dans leurs manieres de vivre. Des années stériles, des hivers longs et rudes, des étés brûlans qui consument tout, exigerent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer et des rivieres ils inventerent la ligne et l'hameçon, et devinrent pêcheurs et ichthyophages. Dans les forêts ils se firent des arcs et des fleches, et devinrent chasseurs et guerriers. Dans les pays froids ils se couvrirent des peaux des bêtes qu'ils avoient tuées. Le tonnerre, un volcan ou quelque heureux hasard leur fit connoître le feu, nouvelle ressource contre la rigueur de l'hiver: ils apprirent à conserver cet élément, puis à le reproduire, et enfin à en préparer es viandes qu'auparavant ils dévoroient crues.

La perception de rapports
Leur comparaison
La réflexion

Cette application réitérée des êtres divers à lui-même t des uns aux autres, doit naturellement engendrer lans l'esprit de l'homme les perceptions de certains

rapports. Ces relations que nous exprimons par l mots de grand, de petit, de fort, de foible, de vite, d lent, de peureux, de hardi, et d'autres idées pareill comparées au besoin et presque sans y songer, produ sirent enfin chez lui quelque sorte de réflexion, o plutôt une prudence machinale qui lui indiquoit l précautions les plus nécessaires à sa sûreté.

Le premier orgueil

Les nouvelles lumieres qui résulterent de ce déve loppement augmenterent sa supériorité sur les autre animaux, en la lui faisant connoître. Il s'exerça à leu dresser des pieges, il leur donna le change en mille ma nieres; et quoique plusieurs le surpassassent en force a combat ou en vitesse à la course, de ceux qui pouvoien lui servir ou lui nuire, il devint avec le temps le maîtr des uns et le fléau des autres. C'est ainsi que le premie regard qu'il porta sur lui-même y produisit le premie mouvement d'orgueil; c'est ainsi que sachant encore peine distinguer les rangs, se contemplant au premie par son espece, il se préparoit de loin à y prétendre pa son individu.

La conscience sociale

Quoique ses semblables ne fussent pas pour lui qu'ils sont pour nous, et qu'il n'eût guere plus de con merce avec eux qu'avec les autres animaux, ils ne furei pas oubliés dans ses observations. Les conformit

que le temps put lui faire apercevoir entre eux, sa femelle et lui-même, le firent juger de celles qu'il n'apercevoit pas; et voyant qu'ils se conduisoient tous comme il auroit fait en de pareilles circonstances, il conclut que leur maniere de penser et de sentir étoit entièrement conforme à la sienne; et cette importante vérité, bien établie dans son esprit, lui fit suivre, par un pressentiment aussi sûr et plus prompt que la dialectique, les meilleures regles de conduite que, pour son avantage et sa sûreté, il lui convînt de garder avec eux.

La coopération. La lutte

Instruit par l'expérience que l'amour du bien-être est le seul mobile des actions humaines, il se trouva en état de distinguer les occasions rares où l'intérêt commun devoit le faire compter sur l'assistance de ses semblables, et celles plus rares encore où la concurrence devoit le faire défier d'eux. Dans le premier cas, il s'unissoit avec eux en troupeau, ou tout au plus par quelque sorte d'association libre qui n'obligeoit personne, et qui ne duroit qu'autant que le besoin passager qui l'avoit formée. Dans le second, chacun cherchoit à prendre ses avantages, soit à force ouverte, s'il croyoit le pouvoir, soit par adresse et subtilité, s'il se sentoit le plus foible.

L'imprévoyance

Voilà comment les hommes purent insensiblement acquérir quelque idée grossiere des engagemens mutuels,

et de l'avantage de les remplir, mais seulement autant que pouvoit l'exiger l'intérêt présent et sensible; car la prévoyance n'étoit rien pour eux; et loin de s'occuper d'un avenir éloigné, ils ne songeoient pas même au lendemain. S'agissoit-il de prendre un cerf, chacun sentoit bien qu'il devoit pour cela garder fidèlement son poste; mais si un lievre venoit à passer à la portée de l'un d'eux, il ne faut pas douter qu'il ne le poursuivît sans scrupule, et qu'ayant atteint sa proie, il ne se souciât fort peu de faire manquer la leur à ses compagnons.

Le langage rudimentaire

Il est aisé de comprendre qu'un pareil commerce n'exigeoit pas un langage beaucoup plus raffiné que celui des corneilles ou des singes qui s'attroupent à-peu-près de même. Des cris inarticulés, beaucoup de gestes et quelques bruits imitatifs durent composer pendant longtemps la langue universelle, à quoi joignant dans chaque contrée quelques sons articulés et conventionnels, dont, comme je l'ai déja dit, il n'est pas trop facile d'expliquer l'institution, on eut des langues particulieres, mais grossieres, imparfaites, et telles à peu-près qu'en ont aujourd'hui diverses nations sauvages.

Je parcours comme un trait des multitudes de siecles, forcé par le temps qui s'écoule, par l'abondance des choses que j'ai à dire, et par le progrès presque insensible des commencemens; car plus les évènemens étoient lents à se succéder, plus ils sont prompts à décrire.

L'habitation fixe
La famille
La propriété

Ces premiers progrès mirent enfin l'homme à portée d'en faire de plus rapides. Plus l'esprit s'éclairoit et plus l'industrie se perfectionna. Bientôt, cessant de s'endormir sous le premier arbre, ou de se retirer dans des cavernes, on trouva quelque sorte de haches de pierres dures et tranchantes qui servirent à couper du bois, creuser la terre, et faire des huttes de branchages qu'on s'avisa ensuite d'enduire d'argile et de boue. Ce fut là l'époque d'une premiere révolution qui forma l'établissement et la distinction des familles, et qui introduisit une sorte de propriété, d'où peut-être naquirent déjà bien des querelles et des combats. Cependant comme les plus forts furent vraisemblablement les premiers à se faire des logemens qu'ils se sentoient capables de défendre, il est à croire que les foibles trouverent plus court et plus sûr de les imiter que de tenter de les déloger: et quant à ceux qui avoient déjà des cabanes, chacun dut peu chercher à s'approprier celle de son voisin, moins parcequ'elle ne lui appartenoit pas, que parcequ'elle lui étoit inutile, et qu'il ne pouvoit s'en emparer sans s'exposer à un combat très vif avec la famille qui l'ocoupoit.

L'amour conjugal
L'amour paternel

Les premiers développemens du cœur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissoit dans une habitation commune les maris et les femmes, les peres et les enfans. L'habitude de vivre ensemble fit naître les plus doux sentimens qui soient connus des hommes, l'amour conjugal et l'amour paternel. Chaque famille devint une petite société d'autant mieux unie que l'attachement réciproque et la liberté en étoient les seuls liens; et ce fut alors que s'établit la premiere différence dans la maniere de vivre des deux sexes, qui jusqu'ici n'en avoient eu qu'une. Les femmes devinrent plus sédentaires, et s'accoutumerent à garder la cabane et les enfans tandis que l'homme alloit chercher la subsistance commune. Les deux sexes commencèrent aussi, par une vie un peu plus molle, à perdre quelque chose de leur férocité et de leur vigueur. Mais si chacun séparément devint moins propre à combattre les bêtes sauvages, en revanche il fut plus aisé de s'assembler pour leur résister en commun.

Le premier joug

Dans ce nouvel état, avec une vie simple et solitaire, des besoins très bornés, et les instrumens qu'ils avoient inventés pour y pourvoir, les hommes, jouissant d'un fort grand loisir, l'employerent à se procurer plusieurs sortes de commodités inconnues à leurs peres; et ce fut

là le premier joug qu'ils s'imposerent sans y songer, et la premiere source de maux qu'ils préparerent à leurs descendans; car outre qu'ils continuerent ainsi à s'amollir le corps et l'esprit, ces commodités ayant, par habitude, perdu presque tout leur agrément, et étant en même temps dégénérées en de vrais besoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la possession n'en étoit douce, et l'on étoit malheureux de les perdre sans être heureux de les posséder.

La parole

On entrevoit, un peu mieux ici comment l'usage de la parole s'établit ou se perfectionna insensiblement dans le sein de chaque famille, et l'on peut conjecturer encore comment diverses causes particulieres purent étendre le langage et en accélérer les progrès en le rendant plus nécessaire. De grandes inondations ou des tremblemens de terre environnerent d'eaux ou de précipices des cantons habités; des révolutions du globe détacherent et couperent en isles des portions du continent. On conçoit qu'entre des hommes ainsi rapprochés, et forcés de vivre ensemble, il dut se former un idiôme commun, plutôt qu'entre ceux qui erroient librement dans les forêts de la terre ferme. Ainsi, il est très possible qu'après leurs premiers essais de navigation, les insulaires aient porté parmi nous l'usage de la parole; et il est au moins très vraisemblable que la société et les langues ont pris naissance dans les isles, et s'y sont perfectionnées avant que d'être connues dans le continent.

Formation des nations.
L'amour et la jalousie

Tout commence à changer de face. Les hommes errant jusqu'ici dans les bois, ayant pris une assiette plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverses troupes, et forment enfin dans chaque contrée une nation particuliere, unie de mœurs et de caracteres, non par des réglemens et des lois, mais par le même genre de vie et d'alimens et par l'influence commune du climat. Un voisinage permanent ne peut manquer d'engendrer enfin quelque liaison entre diverses familles. De jeunes gens de différens sexes habitent des cabanes voisines; le commerce passager que demande la nature en amene bientôt un autre, non moins doux et plus permanent par la fréquentation mutuelle. On s'accoutume à considérer différens objets et à faire des comparaisons; on acquiert insensiblement des idées de mérite et de beauté qui produisent des sentimens de préference. A force de se voir, on ne peut plus se passer de se voir encore. Un sentiment tendre et doux s'insinue dans l'âme, et par la moindre opposition devient une fureur impétueuse: la jalousie s'éveille avec l'amour; la discorde triomphe, et la plus douce des passions reçoit des sacrifices de sang humain.

Les assemblées:
La vanité et le mépris
La honte et l'envie

A mesure que les idées et les sentimens se succedent, que l'esprit et le cœur s'exercent, le genre humain con-

tinue à s'apprivoiser; les liaisons s'étendent et les liens se resserrent. On s'accoutuma à s'assembler devant les cabanes ou autour d'un grand arbre: le chant et la danse, vrais enfans de l'amour et du loisir, devinrent l'amusement ou plutôt l'occupation des hommes et des femmes oisifs et attroupés. Chacun commença à regarder les autres et à vouloir être regardé soi-même, et l'estime publique eut un prix. Celui qui chantoit ou dansoit le mieux, le plus beau, le plus fort, le plus adroit ou le plus éloquent, devint le plus considéré; et ce fut là le premier pas vers l'inégalité et vers le vice en même temps: de ces premieres préférences naquirent d'un côté la vanité et le mépris, de l'autre la honte et l'envie; et la fermentation causée par ces nouveaux levains produisit enfin des composés funestes au bonheur et à l'innocence.

La civilité
L'injure et la vengeance

Sitôt que les hommes eurent commencé à s'apprécier mutuellement, et que l'idée de la considération fut formée dans leur esprit, chacun prétendit y avoir droit, et il ne fut plus possible d'en manquer impunément pour personne. De là sortirent les premiers devoirs de la civilité, même parmi les sauvages; et de là tout tort volontaire devint un outrage, parcequ'avec le mal qui résultoit de l'injure, l'offensé y voyoit le mépris de sa personne, souvent plus insupportable que le mal même. C'est ainsi que chacun punissant le mépris qu'on lui

avoit témoigné d'une maniere proportionnée au cas qu'il faisoit de lui-même, les vengeances devinrent terribles et les hommes sanguinaires et cruels. Voilà précisément le degré où étoient parvenus la plupart des peuples sauvages qui nous sont connus; et c'est faute d'avoir suffisamment distingué les idées, et remarqué combien ces peuples étoient déja loin du premier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel, et qu'il a besoin de police pour l'adoucir, tandis que rien n'est si doux que lui dans son état primitif, lorsque placé par la nature à des distances égales de la stupidité des brutes et des lumieres funestes de l'homme civil, et borné également par l'instinct et par la raison à se garantir du mal qui le menace, il est retenu par la pitié naturelle de faire lui-même du mal à personne sans y être porté par rien, même après en avoir reçu. Car, selon l'axiome du sage *Locke*, *il ne sauroit y avoir d'injure où il n'y a point de propriété.*

L'état social le plus favorable à l'humanité

Mais il faut remarquer que la société commencée, et les relations déja établies entre les hommes, exigeoient en eux des qualités différentes de celles qu'ils tenoient de leur constitution primitive; que la moralité commençant à s'introduire dans les actions humaines, et chacun avant les lois étant seul juge vengeur des offenses qu'il avoit reçues, la bonté convenable au pur

ciété naissante; qu'il falloit que les punitions devinssent plus séveres à mesure que les occasions d'offenser devenoient plus fréquentes, et que c'étoit à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des lois. Ainsi quoique les hommes fussent devenus moins endurans, et que la pitié naturelle eût déjà souffert quelque altération, ce période du développement des facultés humaines tenant un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif et la pétulante activité de notre amour propre, dut être l'époque la plus heureuse et la plus durable. Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état étoit le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme, et qu'il n'en a dû sortir que par quelque funeste hasard, qui, pour l'utilité commune, eût dû ne jamais arriver. L'exemple des sauvages, qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que le genre humain étoit fait pour y rester toujours, que cet état étoit la véritable jeunesse du monde, et que tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu, et, en effet, vers la décrépitude de l'espece.

Transition de l'indépendance à la dépendance

Tant que les hommes se contenterent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornerent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes et de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs

et leurs fleches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instrumens de musique; en un mot, tant qu'ils ne s'appliquerent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvoit faire, et qu'à des arts qui n'avoient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons et heureux autant qu'ils pouvoient l'être par leur nature, et continuerent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant: mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il étoit utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, et les vastes forêts se changerent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misere germer et croître avec les moissons.

Métallurgie et agriculture

La métallurgie et l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poëte, c'est l'or et l'argent, mais pour le philosophe, ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes, et perdu le genre humain. Aussi l'un et l'autre étoient-ils inconnus aux sauvages de l'Amérique, qui pour cela sont toujours demeurés tels; les autres peuples semblent même être restés barbares tant qu'ils ont pratiqué l'un de ces arts sans l'autre. Et l'une des meilleures raisons peut-être pourquoi l'Europe a été, sinon plutôt,

du moins plus constamment et mieux policée que les autres parties du monde, c'est qu'elle est à la fois la plus abondante en fer, et la plus fertile en blé.

Découverte du fer

Il est très difficile de conjecturer comment les hommes sont parvenus à connoître et employer le fer; car il n'est pas croyable qu'ils aient imaginé d'eux-mêmes de tirer la matiere de la mine, et de lui donner les préparations nécessaires pour la mettre en fusion avant que de savoir ce qui en résulteroit. D'un autre côté, on peut d'autant moins attribuer cette découverte à quelque incendie accidentel, que les mines ne se forment que dans les lieux arides, et dénués d'arbres et de plantes; de sorte qu'on diroit que la nature avoit pris des précautions pour nous dérober ce fatal secret. Il ne reste donc que la circonstance extraordinaire de quelque volcan, qui, vomissant des matieres métalliques en fusion, aura donné aux observateurs l'idée d'imiter cette opération de la nature; encore faut-il leur supposer bien du courage et de la prévoyance pour entreprendre un travail aussi pénible, et envisager d'aussi loin les avantages qu'ils en pouvoient retirer: ce qui ne convient guere qu'à des esprits déjà plus exercés que ceux-ci ne le devoient être.

Pratique de l'agriculture

Quant à l'agriculture, le principe en fut connu longtemps avant que la pratique en fût établie; et il n'est

guere possible que les hommes, sans cesse occupés à tirer leur subsistance des arbres et des plantes, n'eussent assez promptement l'idée des voies que la nature employe pour la génération des végétaux: mais leur industrie ne se tourna probablement que fort tard de ce côté-là, soit parceque les arbres, qui, avec la chasse et la pêche, fournissoient à leur nourriture, n'avoient pas besoin de leurs soins, soit faute de connoître l'usage du blé, soit faute de prévoyance pour le besoin à venir, soit enfin faute de moyens pour empêcher les autres de s'approprier le fruit de leur travail. Devenus plus industrieux, on peut croire qu'avec des pierres aigues et des bâtons pointus, ils commencerent par cultiver quelques légumes ou racines autour de leurs cabanes, long-temps avant de savoir préparer le blé et d'avoir les instrumens nécessaires pour la culture en grand; sans compter que pour se livrer à cette occupation et ensemencer des terres, il faut se résoudre à perdre d'abord quelque chose pour gagner beaucoup dans la suite; précaution fort éloignée du tour d'esprit de l'homme sauvage, qui, comme je l'ai dit, a bien de la peine à songer le matin à ses besoins du soir.

Les autres arts

L'invention des autres arts fut donc nécessaire pour forcer le genre humain de s'appliquer à celui de l'agriculture. Dès qu'il fallut des hommes pour fondre et forger le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir

eux-là. Plus le nombre des ouvriers vint à se multi-
plier, moins il y eut de mains employées à fournir à
a subsistance commune, sans qu'il y eût moins de
bouches pour la consommer; et comme il fallut aux uns
les denrées en échange de leur fer, les autres trouverent
enfin le secret d'employer le fer à la multiplication des
denrées. De là naquirent d'un côté le labourage et
l'agriculture, et de l'autre l'art de travailler les métaux,
et d'en multiplier les usages.

La culture des terres entraîne leur partage

De la culture des terres s'ensuivit nécessairement leur partage, et, de la propriété une fois reconnue, les premieres regles de justice: car pour rendre à chacun le sien, il faut que chacun puisse avoir quelque chose; de plus, les hommes commençant à porter leurs vues dans l'avenir, et se voyant tous quelques biens à perdre, il n'y en avoit aucun qui n'eût à craindre pour soi la représaille des torts qu'il pouvoit faire à autrui. Cette origine est d'autant plus naturelle qu'il est impossible de concevoir l'idée de la propriété naissant d'ailleurs que de la main-d'œuvre; car on ne voit pas ce que, pour s'approprier les choses qu'il n'a point faites, l'homme y peut mettre de plus que son travail. C'est le seul travail qui, donnant droit au cultivateur sur le produit de la terre qu'il a labourée, lui en donne par conséquent sur le fonds, au moins jusqu'à la récolte, et ainsi d'année en année; ce qui, faisant une possession continue, se

transforme aisément en propriété. Lorsque les anciens, dit *Grotius*, ont donné à *Cérès* l'épithete de législatrice, et à une fête célébrée en son honneur le nom de thesmophories, ils ont fait entendre par là que le partage des terres a produit une nouvelle sorte de droit, c'est-à-dire le droit de propriété différent de celui qui résulte de la loi naturelle.

L'inégalité se développe

Les choses en cet état eussent pu demeurer égales, si les talens eussent été égaux, et que, par exemple, l'emploi du fer et la consommation des denrées eussent toujours fait une balance exacte. Mais la proportion que rien ne maintenoit fut bientôt rompue; le plus fort faisoit plus d'ouvrage; le plus adroit tiroit meilleur parti du sien; le plus ingénieux trouvoit des moyens d'abréger le travail; le laboureur avoit plus besoin de fer ou le forgeron plus besoin de blé; et en travaillant également, l'un gagnoit beaucoup tandis que l'autre avoit peine à vivre. C'est ainsi que l'inégalité naturelle se déploie insensiblement avec celle de combinaison, et que les différences des hommes développées par celles des circonstances se rendent plus sensibles, plus permanentes dans leurs effets, et commencent à influer dans la même proportion sur le sort des particuliers.

Tableau du genre humain dans le nouvel état de choses

Les choses étant parvenues à ce point, il est facile d'imaginer le reste. Je ne m'arrêterai pas à décrire l'invention successive des autres arts, les progrès des langues, l'épreuve et l'emploi des talens, l'inégalité des fortunes, l'usage ou l'abus des richesses, ni tous les détails qui suivent ceux-ci et que chacun peut aisément suppléer. Je me bornerai seulement à jeter un coup-d'œil sur le genre humain placé dans ce nouvel ordre de choses.

Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire et l'imagination en jeu, l'amour-propre intéressé, la raison rendue active, et l'esprit arrivé presque au terme de la perfection dont il est susceptible. Voilà toutes les qualités naturelles mises en action, le rang et le sort de chaque homme établis, non seulement sur la quantité des biens et le pouvoir de servir ou de nuire, mais sur l'esprit, la beauté, la force ou l'adresse, sur le mérite ou les talens; et ces qualités étant les seules qui pouvoient attirer de la considération, il fallut bientôt les avoir ou les affecter. Il fallut pour son avantage se montrer autre que ce qu'on étoit en effet. Etre et paroître devinrent deux choses tout-à-fait différentes; et de cette distinction sortirent le faste imposant, la ruse trompeuse, et tous les vices qui en sont le cortege. D'un autre côté, de libre et indépendant qu'étoit auparavant l'homme, le voilà, par une multitude de nou-

veaux besoins, assujetti, pour ainsi dire, à toute la nature, et surtout à ses semblables dont il devient l'esclave en un sens, même en devenant leur maître: riche, il a besoin de leurs services; pauvre, il a besoin de leurs secours, et la médiocrité ne le met point en état de se passer d'eux. Il faut donc qu'il cherche sans cesse à les intéresser à son sort, et à leur faire trouver en effet ou en apparence leur profit à travailler pour le sien: ce qui le rend fourbe et artificieux avec les uns, impérieux et dur avec les autres, et le met dans la nécessité d'abuser tous ceux dont il a besoin, quand il ne peut s'en faire craindre, et qu'il ne trouve pas son intérêt à les servir utilement. Enfin l'ambition dévorante, l'ardeur d'élever sa fortune relative, moins par un véritable besoin que pour se mettre au-dessus des autres, inspirent à tous les hommes un noir penchant à se nuire mutuellement, une jalousie secrete d'autant plus dangereuse que, pour faire son coup plus en sûreté, elle prend souvent le masque de la bienveillance; en un mot, concurrence et rivalité d'une part, de l'autre opposition d'intérêts, et toujours le désir caché de faire son profit aux dépens d'autrui: tous ces maux sont le premier effet de la propriété le cortege inséparable de l'inégalité naissante.

L'appropriation totale des terres et le sort des non-propriétaires fonciers

Avant qu'on eût inventé les signes représentatifs des richesses, elles ne pouvoient guere consister qu'en

rres et en bestiaux, les seuls biens réels que les hommes iissent posséder. Or quand les héritages se furent ccrus en nombre et en étendue au point de couvrir : sol entier et de se toucher tous, les uns ne purent plus 'agrandir qu'aux dépens des autres, et les surnuiéraires que la foiblesse ou l'indolence avoient empêchés l'en acquérir à leur tour, devenus pauvres sans avoir ien perdu, parceque, tout changeant autour d'eux, aux seuls n'avoient point changé, furent obligés de recevoir ou de ravir leur subsistance de la main des riches, et de là commencerent à naître, selon les divers caracteres des uns et des autres, la domination et la servitude, ou la violence et les rapines. Les riches de leur côté connurent à peine le plaisir de dominer, qu'ils dédaignerent bientôt tous les autres; et se servant de leurs anciens esclaves pour en soumettre de nouveaux, ils ne songerent qu'à subjuguer et asservir leurs voisins: semblables à ces loups affamés qui ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture, et ne veulent plus que dévorer des hommes.

Les désordres meurtriers

C'est ainsi que les plus puissans ou les plus misérables, se faisant de leur force ou de leurs besoins une sorte de droit au bien d'autrui, équivalant, selon eux, à celui de propriété, l'égalité rompue fut suivie du plus affreux désordre; c'est ainsi que les usurpations des riches, les brigandages des pauvres, les passions effrénées de tous,

étouffant la pitié naturelle et la voix encore foible de la justice, rendirent les hommes avares, ambitieux et méchans. Il s'élevoit entre le droit du plus fort et le droit du premier occupant un conflit perpétuel qui ne se terminoit que par des combats et des meurtres. La société naissante fit place au plus horrible état de guerre: le genre humain avili et désolé, ne pouvant plus retourner sur ses pas, ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avoit faites, et ne travaillant qu'à sa honte par l'abus des facultés qui l'honorent, se mit lui-même à la veille de sa ruine.

Attonitus novitate mali, divesque, miserque,
Effugere optat opes, et quæ modo voverat odit.

Le riche acculé

Il n'est pas possible que les hommes n'aient fait enfin des réflexions sur une situation aussi misérable et sur les calamités dont ils étoient accablés. Des riches surtout durent bientôt sentir combien leur étoit désavantageuse une guerre perpétuelle dont ils faisoient seuls tous les frais, et dans laquelle le risque de la vie étoit commun et celui des biens particulier. D'ailleurs, quelque couleur qu'ils pussent donner à leurs usurpations, ils sentoient assez qu'elles n'étoient établies que sur un droit précaire et abusif, et que n'ayant été acquises que par la force, la force pouvoit les leur ôter sans qu'ils eussent raison de s'en plaindre. Ceux même que la seule industrie avoit enrichis ne pouvoient guere

fonder leur propriété sur de meilleurs titres. Ils avoient beau dire: C'est moi qui ai bâti ce mur: j'ai gagné ce terrain par mon travail. Qui vous a donné les alignemens, leur pouvoit-on répondre; et en vertu de quoi prétendez-vous être payés à nos dépens d'un travail que nous ne vous avons point imposé? Ignorez-vous qu'une multitude de vos freres périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop, et qu'il vous falloit un consentement exprès et unanime du genre humain pour vous approprier sur la subsistance commune tout ce qui alloit au-delà de la vôtre? Destitué de raisons valables pour se justifier et de forces suffisantes pour se défendre, écrasant facilement un particulier, mais écrasé lui-même par des troupes de bandits; seul contre tous, et ne pouvant, à cause des jalousies mutuelles, s'unir avec ses égaux contre des ennemis unis par l'espoir commun du pillage, le riche, pressé par la nécessité, conçut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain; ce fut d'employer en sa faveur les forces mêmes de ceux qui l'attaquoient, de faire ses défenseurs de ses adversaires, de leur inspirer d'autres maximes, et de leur donner d'autres institutions qui lui fussent aussi favorables que le droit naturel lui étoit contraire.

Le stratagème du riche

Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armoit tous les uns contre les autres, qui leur rendoit leurs possessions aussi oné-

reuses que leurs besoins, et où nul ne trouvoit sa sûreté ni dans la pauvreté ni dans la richesse, il inventa aisément des raisons spécieuses pour les mener à son but. « Unissons-nous, leur dit-il, pour garantir de l'op-« pression les foibles, contenir les ambitieux, et assurer « à chacun la possession de ce qui lui appartient: insti-« tuons des réglemens de justice et de paix auxquels « tous soient obligés de se conformer, qui ne fassent « acception de personne, et qui réparent en quelque sorte « les caprices de la fortune, en soumettant également « le puissant et le foible à des devoirs mutuels. En un « mot, au lieu de tourner nos forces contre nous-mêmes, « rassemblons-les en un pouvoir suprême qui nous « gouverne selon de sages lois, qui protege et défende « tous les membres de l'association, repousse les enne-« mis communs, et nous maintienne dans une concorde « éternelle.»

Établissement des lois consacrant la propriété et l'inégalité

Il en fallut beaucoup moins que l'équivalent de ce discours pour entraîner des hommes grossiers, faciles à séduire, qui d'ailleurs avoient trop d'affaires à démêler entre eux pour pouvoir se passer d'arbitres, et trop d'avarice et d'ambition pour pouvoir long-temps se passer de maîtres. Tous coururent au devant de leurs fers, croyant assurer leur liberté; car avec assez de raison pour sentir les avantages d'un établissement po-

tique, ils n'avoient pas assez d'expérience pour en révoir les dangers: les plus capables de pressentir les bus, étoient précisément ceux qui comptoient en proiter, et les sages mêmes virent qu'il falloit se résoudre à sacrifier une partie de leur liberté à la conservation de l'autre, comme un blessé se fait couper le bras pour sauver le reste du corps.

Telle fut ou dut être l'origine de la société et des lois, qui donnerent de nouvelles entraves au foible et de nouvelles forces au riche, détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixerent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, et pour le profit de quelques ambitieux assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misere. On voit aisément comment l'établissement d'une seule société rendit indispensable celui de toutes les autres, et comment, pour faire tête à des forces unies, il fallut s'unir à son tour. Les sociétés se multipliant, ou s'étendant rapidement, couvrirent bientôt toute la surface de la terre, et il ne fut plus possible de trouver un seul coin dans l'univers où l'on pût s'affranchir du joug, et soustraire sa tête au glaive souvent mal conduit que chaque homme vit perpétuellement suspendu sur la sienne. Le droit civil étant ainsi devenu la regle commune des citoyens, la loi de nature n'eut plus lieu qu'entre les diverses sociétés, où, sous le nom de droit des gens, elle fut tempérée par quelques conventions tacites pour rendre le commerce possible et suppléer à la commisération natu-

relle, qui, perdant de société à société presque toute la force qu'elle avoit d'homme à homme, ne réside plus que dans quelques grandes âmes cosmopolites, qui franchissent les barrieres imaginaires qui séparent les peuples, et qui, à l'exemple de l'Etre souverain qui les a créées, embrassent tout le genre humain dans leur bienveillance.

Les corps politiques
Guerres
Représailles, etc. . . .

Les corps politiques, restant ainsi entre eux dans d'état de nature, se ressentirent bientôt des inconvéniens qui avoient forcé les particuliers d'en sortir; et cet état devint encore plus funeste entre ces grands corps qu'il ne l'avoit été auparavant entre les individus dont ils étoient composés. De là sortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, les représailles, qui font frémir la nature et choquent la raison, et tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables: on vit enfin les hommes se massacrer par milliers sans savoir pourquoi: et il se commettoit plus de meurtres en un seul jour de combat, et plus d'horreurs à la prise d'une seule ville, qu'il ne s'en étoit commis dans l'état de nature durant des siecles entiers sur toute la face de la terre. Tels sont les premiers effets qu'on entrevoit de la division du genre

umain en différentes sociétés. Revenons à leur insti-
ution.

Justification de la théorie ci-dessus exprimée

Je sais que plusieurs ont donné d'autres origines aux sociétés politiques, comme les conquêtes du plus puissant ou l'union des foibles; et le choix entre ces causes est indifférent à ce que je veux établir: cependant celle que je viens d'exposer me paroît la plus naturelle par les raisons suivantes. 1. Que, dans le premier cas, le droit de conquête n'étant point un droit n'en a pu fonder aucun autre, le conquérant et les peuples conquis restant toujours entre eux dans l'état de guerre, a moins que la nation, remise en pleine liberté, ne choisisse volontairement son vainqueur pour son chef. Jusque-là, quelques capitulations qu'on ait faites, comme elles n'ont été fondées que sur la violence, et que par conséquent elles sont nulles par le fait même, il ne peut y avoir dans cette hypothese ni véritable société, ni corps politique, ni d'autre loi que celle du plus fort. 2. Que ces mots de *fort* et de *foible* sont équivoques dans le second cas; que dans l'intervalle qui se trouve entre l'établissement du droit de propriété ou de premier occupant et celui des gouvernemens politiques, le sens de ces termes est mieux rendu par ceux de *pauvre* et de *riche*; parcequ'en effet un homme n'avoit point avant les lois d'autre moyen d'assujettir ses égaux qu'en attaquant leur bien ou en leur faisant quelque part du sien. 3. Que les pauvres n'ayant rien à perdre que leur

liberté, c'eût été une grande folie à eux de s'ôter volontairement le seul bien qui leur restoit pour ne rien gagner en échange; qu'au contraire les riches étant, pour ainsi dire, sensibles dans toutes les parties de leurs biens, il étoit beaucoup plus aisé de leur faire du mal; qu'ils avoient par conséquent plus de précautions à prendre pour s'en garantir; et qu'enfin il est raisonnable de croire qu'une chose a été inventée par ceux à qui elle est utile, plutôt que par ceux à qui elle fait du tort.

Évolution du Gouvernement

Le gouvernement naissant n'eut point une forme constante et réguliere. Le défaut de philosophie et d'expérience ne laissoit apercevoir que les inconvéniens présens; et l'on ne songeoit à remédier aux autres qu'à mesure qu'ils se présentoient. Malgré tous les travaux des plus sages législateurs, l'état politique demeura toujours imparfait, parcequ'il étoit presque l'ouvrage du hasard; et que mal commencé, le temps, en découvrant les défauts et suggérant des remedes, ne put jamais réparer les vices de la constitution: on raccommodoit sans cesse, au lieu qu'il eût fallu commencer par nettoyer l'aire et écarter tous les vieux matériaux, comme fit *Lycurgue* à Sparte, pour élever ensuite un bon édifice. La société ne consista d'abord qu'en quelques conventions générales que tous les particuliers s'engageoient à observer, et dont la communauté se rendoit garant envers chacun d'eux. Il fallut que l'ex-

périence nous montrât combien une pareille constitution étoit foible, et combien il étoit facile aux infracteurs d'éviter la conviction ou le châtiment des fautes dont le public seul devoit être le témoin et le juge: il fallut que la loi fût éludée de mille manieres; il fallut que les inconvéniens et les désordres se multipliassent continuellement, pour qu'on songeât enfin à confier à des particuliers le dangereux dépôt de l'autorité publique, et qu'on commît à des magistrats le soin de faire observer les délibérations du peuple: car de dire que les chefs furent choisis avant que la confédération fût faite, et que les ministres des lois existerent avant les lois mêmes, c'est une supposition qu'il n'est pas permis de combattre sérieusement.

C'est pour défendre leur liberté que les peuples se sont donné des maîtres

Il ne seroit pas plus raisonnable de croire que les peuples se sont d'abord jetés entre les bras d'un maître absolu, sans conditions et sans retour, et que le premier moyen de pourvoir à la sûreté commune qu'aient imaginé des hommes fiers et indomptés a été de se précipiter dans l'esclavage. En effet, pourquoi se sont-ils donné des supérieurs, si ce n'est pour les défendre contre l'oppression, et protéger leurs biens, leur liberté et leurs vies, qui sont, pour ainsi dire, les élémens constitutifs de leur être? Or, dans les relations d'homme à homme, le pis qui puisse arriver à l'un étant de se voir à la dis-

crétion de l'autre, n'eût-il pas été contre le bon sens de commencer par se dépouiller entre les mains d'un chef des seules choses pour la conservation desquelles ils avoient besoin de son secours? Quel équivalent eût-il pu lui offrir pour la concession d'un si beau droit? et s'il eût osé l'exiger, sous le prétexte de les défendre, n'eût-il pas aussitôt reçu la réponse de l'apologue: Que nous fera de plus l'ennemi? Il est donc incontestable, et c'est la maxime fondamentale de tout le droit politique, que les peuples se sont donné des chefs pour défendre leur liberté et non pour les asservir. *Si nous avons un prince*, disoit *Pline* à *Trajan*, *c'est afin qu'il nous préserve d'avoir un maître.*

Nos politiques font sur l'amour de la liberté les mêmes sophismes que nos philosophes ont faits sur l'état de nature: par les choses qu'ils voient ils jugent des choses très différentes qu'ils n'ont pas vues; et ils attribuent aux hommes un penchant naturel à la servitude par la patience avec laquelle ceux qu'ils ont sous les yeux supportent la leur; sans songer qu'il en est de la liberté comme de l'innocence et de la vertu, dont on ne sent le prix qu'autant qu'on en jouit soi-même, et dont le goût se perd sitôt qu'on les a perdues. Je connois les délices de ton pays, disoit *Brasidas* à un satrape qui comparoit la vie de Sparte à celle de Persépolis; mais tu ne peux connoître les plaisirs du mien.

Comme un coursier indompté hérisse ses crins, frappe la terre du pied et se débat impétueusement à la seule approche du mords, tandis qu'un cheval dressé souffre

patiemment la verge et l'éperon; l'homme barbare ne plie point sa tête au joug que l'homme civilisé porte sans murmure, et il préfere la plus orageuse liberté à un assujettissement tranquille. Ce n'est donc point par l'avilissement des peuples asservis qu'il faut juger des dispositions naturelles de l'homme pour ou contre la servitude, mais par les prodiges qu'ont faits tous les peuples libres pour se garantir de l'oppression. Je sais que les premiers ne font que vanter sans cesse la paix et le repos dont ils jouissent dans leurs fers, et que *miserrimam servitutem pacem appellant*: mais quand je vois les autres sacrifier les plaisirs, le repos, la richesse, la puissance et la vie même à la conservation de ce seul bien, si dédaigné de ceux qui l'ont perdu; quand je vois des animaux nés libres, et abhorrant la captivité, se briser la tête contre les barreaux de leur prison; quand je vois des multitudes de sauvages tout nus mépriser les voluptés européennes et braver la faim, le fer et la mort, pour ne conserver que leur indépendance, je sens que ce n'est pas à des esclaves qu'il appartient de raisonner de liberté.

La société civile ne dérive pas du pouvoir paternel

Quant à l'autorité paternelle, dont plusieurs ont fait dériver le gouvernement absolu et toute la société, sans recourir aux preuves contraires de *Locke* et de *Sidney*, il suffit de remarquer que rien au monde n'est plus

éloigné de l'esprit féroce du despotisme que la douceur de cette autorité, qui regarde plus à l'avantage de celui qui obéit qu'à l'utilité de celui qui commande; que, par la loi de nature, le pere n'est le maître de l'enfant qu'aussi long-temps que son secours lui est nécessaire; qu'au-delà de ce terme ils deviennent égaux, et qu'alors le fils parfaitement indépendant du pere ne lui doit que du respect et non de l'obéissance; car la reconnoissance est bien un devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puisse exiger. Au lieu de dire que la société civile dérive du pouvoir paternel, il falloit dire au contraire que c'est d'elle que ce pouvoir tire sa principale force. Un individu ne fut reconnu pour le pere de plusieurs que quand ils resterent assemblés autour de lui. Les biens du pere, dont il est véritablement le maître, sont les liens qui retiennent ses enfans dans sa dépendance, et il peut ne leur donner part à sa succession qu'à proportion qu'ils auront bien mérité de lui par une continuelle déférence à ses volontés. Or, loin que les sujets aient quelque faveur semblable à attendre de leur despote, comme ils lui appartiennent en propre, eux et tout ce qu'ils possedent, ou du moins qu'il le prétend ainsi, ils sont réduits à recevoir comme une faveur ce qu'il leur laisse de leur propre bien; il fait justice quand il les dépouille; il fait grâce quand il les laisse vivre.

En continuant d'examiner ainsi les faits par le droit, on ne trouveroit pas plus de solidité que de vérité dans l'établissement volontaire de la tyrannie; et il seroit

difficile de montrer la validité d'un contrat qui n'obligeroit qu'une des parties, où l'on mettroit tout d'un côté et rien de l'autre, et qui ne tourneroit qu'au préjudice de celui qui s'engage. Ce systême odieux est bien éloigné d'être même aujourd'hui celui des sages et bons monarques, et surtout des rois de France, comme on peut le voir en divers endroits de leurs édits, et en particulier dans le passage suivant d'un écrit célebre, publié en 1667, au nom et par les ordres de *Louis XIV*. *Qu'on ne dise donc point que le souverain ne soit pas sujet aux lois de son état, puisque la proposition contraire est une vérité du droit des gens que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons princes ont toujours défendue comme une divinité tutélaire de leurs états. Combien est-il plus légitime de dire, avec le sage* Platon, *que la parfaite félicité d'un royaume est qu'un prince soit obéi de ses sujets, que le prince obéisse à la loi, et que la loi soit droite et toujours dirigée au bien public!* Je ne m'arrêterai point à rechercher si la liberté étant la plus noble des facultés de l'homme, ce n'est pas dégrader sa nature, se mettre au niveau des bêtes esclaves de l'instinct, offenser même l'auteur de son être, que de renoncer sans réserve au plus précieux de tous ses dons, que de se soumettre à commettre tous les crimes qu'il nous défend, pour complaire à un maître féroce ou insensé, et si cet ouvrier sublime doit être plus irrité de voir détruire que déshonorer son plus bel ouvrage. Je négligerai, si l'on veut, l'autorité de *Barbeyrac*, qui déclare nettement, l'après *Locke*, que nul ne peut vendre sa liberté jusqu'à se

soumettre à une puissance arbitraitre qui le traite sa fantaisie: *Car*, ajoute-t-il, *ce seroit vendre sa prop vie, dont on n'est pas le maître.* Je demanderai seuleme de quel droit ceux qui n'ont pas craint de s'avilir eu mêmes jusqu'à ce point, ont pu soumettre leur postéri à la même ignominie, et renoncer pour elle à des bie qu'elle ne tient point de leur libéralité, et sans lesqu la vie même est onéreuse à tous ceux qui en sont digne

Pufendorff dit que tout de même qu'on transfe son bien à autrui par des conventions et des contrat on peut aussi se dépouiller de sa liberté en faveur quelqu'un. C'est là, ce me semble, un fort mauva raisonnement: car, premièrement, le bien que j'alie me devient une chose tout-à-fait étrangere et dont l' bus m'est indifférent; mais il m'importe qu'on n'abu point de ma liberté, et je ne puis, sans me rendre co pable du mal qu'on me forcera de faire, m'exposer devenir l'instrument du crime. De plus, le droit propriété n'étant que de convention et d'instituti humaine, tout homme peut à son gré disposer de qu'il possede: mais il n'en est pas de même des do essentiels de la nature, tels que la vie et la liber dont il est permis à chacun de jouir, et dont il est moins douteux qu'on ait droit de se dépouiller: s'ôtant l'une on dégrade son être; en s'ôtant l'autre l'anéantit autant qu'il est en soit: et comme nul bi temporel ne peut dédommager de l'une et de l'aut ce seroit offenser à la fois la nature et la raison que renoncer, à quelque prix que ce fût. Mais quand

pourroit aliéner sa liberté comme ses biens, la différence seroit très grande pour les enfans, qui ne jouissent des biens du pere que par transmission de son droit; au lieu que la liberté étant un don qu'ils tiennent de la nature en qualité d'hommes, leurs parens n'ont eu aucun droit de les en dépouiller: de sorte que, comme pour établir l'esclavage il a fallu faire violence à la nature, il a fallu la changer pour perpétuer ce droit: et les jurisconsultes qui ont gravement prononcé que l'enfant d'une esclave naîtroit esclave, ont décidé, en d'autres termes, qu'un homme ne naîtroit pas homme.

Les gouvernemens n'ont pas commencé par le pouvoir arbitraire

Il me paroît donc certain que non seulement les gouvernemens n'ont point commencé par le pouvoir arbitraire, qui n'en est que la corruption, le terme extrême, et qui les ramene enfin à la seule loi du plus fort dont ils furent d'abord le remede; mais encore que quand même ils auroient ainsi commencé, ce pouvoir, étant par sa nature illégitime, n'a pu servir de fondement aux droits de la société, ni par conséquent à l'inégalité d'institution.

Nature du pacte de gouvernement: un contrat entre le peuple et les chefs qu'il se choisit.

Sans entrer aujourd'hui dans les recherches qui sont encore à faire sur la nature du pacte fondamental de tout gouvernement, je me borne, en suivant l'opinion

commune, à considérer ici l'établissement du c
politique comme un vrai contrat entre le peuple et
chefs qu'il se choisit, contrat par lequel les deux pa
s'obligent à l'observation des lois qui y sont stipu
et qui forment les liens de leur union. Le peuple ay
au sujet des relations sociales, réuni toutes ses volo
en une seule, tous les articles sur lesquels cette vol
s'explique deviennent autant de lois fondament
qui obligent tous les membres de l'état sans except
et l'une desquelles regle le choix et le pouvoir des
gistrats chargés de veiller à l'exécution des autres.
pouvoir s'étend à tout ce qui peut maintenir la cor
tution sans aller jusqu'à la changer. On y joint
honneurs qui rendent respectables les lois et l
ministres, et pour ceux-ci personnellement des
rogatives qui les dédommagent des pénibles trav
que coûte une bonne administration. Le magist
de son côté, s'oblige à n'user du pouvoir qui lui
confié que selon l'intention des commettans, à m
tenir chacun dans la paisible jouissance de ce qui
appartient, et à préférer en toute occasion l'utilité
blique à son propre intérêt.

Limites du pouvoir des magistrats
Sanction

Avant que l'expérience eût montré, ou que la conn
sance du cœur humain eût fait prévoir les abus in
tables d'une telle constitution, elle dut paroître d

: meilleure que ceux qui étoient chargés de veiller . conservation y étoient eux-mêmes les plus intéis: car la magistrature et ses droits n'étant établis sur les lois fondamentales, aussitôt qu'elles seroient ıites, les magistrats cesseroient d'être légitimes, ıuple ne seroit plus tenu de leur obéir; et comme ce roit pas été le magistrat, mais la loi, qui auroit titué l'essence de l'état, chacun rentreroit de droit . sa liberté naturelle.

Le droit des parties à renoncer au contrat
Abdication et Destitution
(*Intervention salutaire de la religion*)

ɔur peu qu'on y réfléchît attentivement, ceci se rmeroit par de nouvelles raisons et par la nature du rat; on verroit qu'il ne sauroit être irrévocable: s'il n'y avoit point de pouvoir supérieur qui pût garant de la fidélité des contractans ni les forcer à ɔlir leurs engagemens réciproques, les parties dereroient seules juges dans leur propre cause, et une d'elles auroit toujours le droit de renoncer au rat sitôt que l'autre en enfreindroit les conditions u'elles cesseroient de lui convenir. C'est sur ce prinqu'il semble que le droit d'abdiquer peut être fondé. ı ne considérer, comme nous faisons, que l'institu- humaine, si le magistrat, qui a tout le pouvoir en ı et qui s'approprie tous les avantages du contrat, t pourtant le droit de renoncer à l'autorité, à plus

forte raison le peuple, qui paie toutes les fautes des chefs, devroit avoir le droit de renoncer à la dépendance. Mais les dissensions affreuses, les désordres infinis qu'entraîneroit nécessairement ce dangereux pouvoir, montrent plus que toute autre chose combien les gouvernemens humains avoient besoin d'une base plus solide que la seule raison, et combien il étoit nécessaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité souveraine un caractere sacré et inviolable qui ôtât aux sujets le funeste droit d'en disposer. Quand la religion n'auroit fait que ce bien aux hommes, c'en seroit assez pour qu'ils dussent tous la chérir et l'adopter, même avec ses abus, puisqu'elle épargne encore plus de sang que le fanatisme n'en fait couler. Mais suivons le fil de notre hypothese.

Origine des diverses formes de gouvernement

Les diverses formes des gouvernemens tirent leur origine des différences plus ou moins grandes qui se trouverent entre les particuliers au moment de l'institution. Un homme étoit-il éminent en pouvoir, en vertu, en richesse ou en crédit, il fut seul élu magistrat, et l'état devint monarchique. Si plusieurs, à-peu-près égaux entre eux, l'emportoient sur tous les autres, ils furent élus conjointement, et l'on eut une aristocratie. Ceux dont la fortune ou les talens étoient moins disproportionnés, et qui s'étoient le moins éloignés de l'état de nature, garderent en commun l'administration su-

ne et formerent une démocratie. Le temps vérifia elle de ces formes étoit la plus avantageuse aux mes. Les uns resterent uniquement soumis aux lois, utres obéirent bientôt à des maîtres. Les citoyens urent garder leur liberté; les sujets ne songerent l'ôter à leurs voisins, ne pouvant souffrir que d'autres sent d'un bien dont ils ne jouissoient plus eux-es. En un mot, d'un côté furent les richesses et onquêtes, et de l'autre le bonheur et la vertu.

Transition du pouvoir électif au pouvoir héréditaire

ans ces divers gouvernemens, toutes les magistra-s furent d'abord électives; et quand la richesse ne portoit pas, la préférence étoit accordée au mérite donne un ascendant naturel, et à l'âge qui donne érience dans les affaires et le sang-froid dans les érations. Les anciens des Hébreux, les gérontes de te, le sénat de Rome, et l'étymologie même de notre *seigneur*, montrent combien autrefois la vieillesse respectée. Plus les élections tomboient sur des nes avancés en âge, plus elles devenoient fréquentes, lus leurs embarras se faisoient sentir: les brigues oduisirent, les factions se formerent, les partis rirent, les guerres civiles s'allumerent, enfin le sang citoyens fut sacrifié au prétendu bonheur de l'état, on fut à la veille de retomber dans l'anarchie des s antérieurs. L'ambition des principaux profita

de ces circonstances pour perpétuer leurs charges dans leurs familles; le peuple, déja accoutumé à la dépendance, au repos et aux commodités de la vie, et déja hors d'état de briser ses fers, consentit à laisser augmenter sa servitude pour affermir sa tranquillité; et c'est ainsi que les chefs, devenus héréditaires, s'accoutumerent à regarder la magistrature comme un bien de famille, à se regarder eux-mêmes comme les propriétaires de l'état dont ils n'étoient d'abord que les officiers, à appeler leurs concitoyens leurs esclaves, à les compter, comme du bétail, au nombre des choses qui leur appartenoient, et à s'appeller eux-mêmes égaux aux dieux et rois des rois.

Le progrès de l'inégalité

Si nous suivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établissement de la loi et du droit de propriété fut son premier terme, l'institution de la magistrature le second, que le troisieme et dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire; en sorte que l'état de riche et de pauvre fut autorisé par la premiere époque, celui de puissant et de foible par la seconde, et par la troisieme celui de maître et d'esclave, qui est le dernier degré de l'inégalité et le terme auquel aboutissent enfin tous les autres, jusqu'à ce que de nouvelles révolutions dissolvent tout-à-fait le gouvernement ou le rapprochent de l'institution légitime.

Pour comprendre la nécessité de ce progrès, il faut

ns considérer les motifs de l'établissement du corps tique, que la forme qu'il prend dans son exécution, s inconvéniens qu'il entraîne après lui: car les vices rendent nécessaires les institutions sociales sont les ıes qui en rendent l'abus inévitable: et comme, exé la seule Sparte, où la loi veilloit principalement à ıcation des enfans, et où *Lycurgue* établit des mœurs les dispensoient presque d'y ajouter des lois, les lois, général moins fortes que les passions, contiennent ommes sans les changer; il seroit aisé de prouver que gouvernement qui, sans se corrompre ni s'altérer, cheroit toujours exactement selon la fin de son intion, auroit été institué sans nécessité, et qu'un où personne n'éluderoit les lois et n'abuseroit de agistrature, n'auroit besoin ni de magistrats ni des

L'inégalité politique amène l'inégalité civile

s distinctions politiques amenent nécessairement les nctions civiles. L'inégalité croissant entre le peuple s chefs se fait bientôt sentir parmi les particuliers, y modifie en mille manieres selon les passions, les ıs et les occurrences. Le magistrat ne sauroit usurper ouvoir illégitime sans se faire des créatures auxes il est forcé d'en céder quelque partie. D'ail-, les citoyens ne se laissent opprimer qu'autant ıtraînés par une aveugle ambition, et regardant au-dessous qu'au-dessus d'eux, la domination leur ent plus chere que l'indépendance, et qu'ils consen-

tent à porter des fers pour en pouvoir donner à leur tou Il est très difficile de réduire à l'obéissance celui qui n cherche point à commander, et le politique le plus adro ne viendroit pas à bout d'assujettir des hommes qui ne voudroient qu'être libres. Mais l'inégalité s'étend sans peine parmi des âmes ambitieuses et lâches, toujours prêtes à courir les risques de la fortune, et à dominer ou servir presque indifféremment selon qu'elle leur devient favorable ou contraire. C'est ainsi qu'il dut venir un temps où les yeux du peuple furent fascinés à tel point que ses conducteurs n'avoient qu'à dire au plus petit des hommes: Sois grand, toi et toute ta race; aussitôt il paroissoit grand à tout le monde ainsi qu'à ses propres yeux, et ses descendans s'élevoient encore à mesure qu'ils s'éloignoient de lui; plus la cause étoit reculée et incertaine, plus l'effet augmentoit; plus on pouvoit compter de fainéans dans une famille, et plus elle devenoit illustre.

Mais celle-ci résulte aussi d'autres causes

Si c'étoit ici le lieu d'entrer en des détails, j'expliquerois facilement comment, sans même que le gouvernement s'en mêle, l'inégalité de crédit et d'autorité devient inévitable entre les particuliers sitôt que, réunis en une même société, ils sont forcés de se comparer entre eux et de tenir compte des différences qu'ils trouvent dans l'usage continuel qu'ils ont à faire les uns des autres. Ces différences sont de plusieurs especes; mais en général la richesse, la noblesse ou le rang, la puis

:e et le mérite personnel, étant les distinctions prin-
les par lesquelles on se mesure dans la société, je
verois que l'accord ou le conflit de ces forces di-
:s est l'indication la plus sure d'un état bien ou mal
itué: je ferois voir qu'entre ces quatre sortes d'i-
ité, les qualités personnelles étant l'origine de toutes
ıtres, la richesse est la derniere, à laquelle elles se
sent à la fin, parcequ'étant la plus immédiatement
au bien-être, et la plus facile à communiquer, on s'en
aisément pour acheter tout le reste: observation
eut faire juger assez exactement de la mesure dont
ıe peuple s'est éloigné de son institution primitive,
ı chemin qu'il a fait vers le terme extrême de la
ption. Je remarquerois combien ce désir univer-
: réputation, d'honneurs et de préférences, qui nous
'e tous, exerce et compare les talens et les forces;
ien il excite et multiplie les passions; et combien
nt tous les hommes concurrens, rivaux, ou plutôt
nis, il cause tous les jours de revers, de succès
catastrophes de toute espece, en faisant courir la
: lice à tant de prétendans. Je montrerois que
à cette ardeur de faire parler de soi, à cette fureur
distinguer qui nous tient presque toujours hors de
mêmes, que nous devons ce qu'il y a de meilleur et
:e parmi les hommes, nos vertus et nos vices, nos
:es et nos erreurs, nos conquérans et nos philosophes,
ı-dire une multitude de mauvaises choses sur un
nombre de bonnes. Je prouverois enfin que si l'on
ıne poignée de puissans et de riches au faîte des

grandeurs et de la fortune, tandis que la foule rampe dans l'obscurité et dans la misere, c'est que les premiers n'estiment les choses dont ils jouissent qu'autant que les autres en sont privés, et que, sans changer d'état, ils cesseroient d'être heureux si le peuple cessoit d'être misérable.

Évolution de l'inégalité sociale

Mais ces détails feroient seuls la matiere d'un ouvrage considérable dans lequel on peseroit les avantages et les inconvéniens de tout gouvernement, relativement aux droits de l'état de nature, et où l'on dévoileroit toutes les faces différentes sous lesquelles l'inégalité s'est montrée jusqu'à ce jour et pourra se montrer dans les siecles futurs, selon la nature de ces gouvernemens et les révolutions que le temps y amenera nécessairement. On verroit la multitude opprimée au dedans par une suite des précautions mêmes qu'elle avoit prises contre ce qui la menaçoit au dehors; on verroit l'oppression s'accroître continuellement sans que les opprimés pussent jamais savoir quel terme elle auroit, ni quels moyens légitimes il leur resteroit pour l'arrêter; on verroit les droits des citoyens et les libertés nationales s'éteindre peu à peu, et les réclamations des foibles traitées de murmures séditieux; on verroit la politique restreindre à une portion mercenaire du peuple l'honneur de défendre la cause commune; on verroit de là sortir la nécessité des impôts; le cultivateur découragé quitter son champ même durant la paix et laisser la charrue

pour ceindre l'épée; on verroit naître les regles funestes et bizarres du point d'honneur; on verroit les défenseurs de la patrie en devenir tôt ou tard les ennemis, tenir sans cesse le poignard levé sur leurs concitoyens; et il viendroit un temps où on les entendroit dire à l'oppresseur de leur pays:

Pectore si fratris gladium juguloque parentis
Condere me jubeas, gravidæque in viscéra partu
Conjugis, invitâ peragam tamen omnia dextrâ.

De l'extrême inégalité des conditions et des fortunes, de la diversité des passions et des talens, des arts inutiles, des arts pernicieux, des sciences frivoles, sortiroient des foules de préjugés, également contraires à la raison, au bonheur et à la vertu; on verroit fomenter par les chefs tout ce qui peut affoiblir des hommes rassemblés en les désunissant, tout ce qui peut donner à la société un air de concorde apparente et y semer un germe de division réelle, tout ce qui peut inspirer aux différens ordres une défiance et une haine mutuelle, par l'opposition de leurs droits et de leurs intérêts, et fortifier par conséquent le pouvoir qui les contient tous.

Le despotisme est le terme de cette évolution

C'est du sein de ce désordre et de ces révolutions que le despotisme élevant par degrés sa tête hideuse, et dévorant tout ce qu'il auroit aperçu de bon et de sain dans toutes les parties de l'état, parviendroit enfin à fouler aux pieds les lois et le peuple, et à s'établir sur les ruines

de la république. Les temps qui précéderoient ce dernier changement seroient des temps de troubles et de calamités; mais à la fin tout seroit englouti par le monstre, et les peuples n'auroient plus de chefs ni de lois, mais seulement des tyrans. Dès cet instant aussi il cesseroit d'être question de mœurs et de vertu: car par-tout ou regne le despotisme, *cui ex honesto nulla est spes*, il ne souffre aucun autre maître; sitôt qu'il parle, il n'y a ni probité ni devoir à consulter, et la plus aveugle obéissance est la seule vertu qui reste aux esclaves.

La Révolution
Sa justification

C'est ici le dernier terme de l'inégalité, et le point extrême qui ferme le cercle et touche au point d'où nous sommes partis: c'est ici que tous les particuliers redeviennent égaux, parcequ'ils ne sont rien, et que les sujets n'ayant plus d'autre loi que la volonté du maître, ni le maître d'autre regle que ses passions, les notions du bien et les principes de la justice s'évanouissent derechef. C'est ici que tout se ramene à la seule loi du plus fort, et par conséquent à un nouvel état de nature différent de celui par lequel nous avons commencé, en ce que l'un étoit l'état de nature dans sa pureté, et que ce dernier est le fruit d'un excès de corruption. Il y a si peu de différence d'ailleurs entre ces deux états, et le contrat de gouvernement est tellement dissous par le despotisme, que le despote n'est le maître qu'aussi long-temps qu'il est le

plus fort, et que, sitôt qu'on peut l'expulser, il n'a point à réclamer contre la violence. L'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un sultan est un acte aussi juridique que ceux par lesquels il disposoit la veille des vies et des biens de ses sujets. La seule force le maintenoit, la seule force le renverse; toutes choses se passent ainsi selon l'ordre naturel; et, quel que puisse être l'évènement de ces courtes et fréquentes révolutions, nul ne peut se plaindre de l'injustice d'autrui, mais seulement de sa propre imprudence ou de son malheur.

Lenteur de cette évolution

En découvrant et suivant ainsi les routes oubliées et perdues, qui de l'état naturel ont dû mener l'homme à l'état civil; en rétablissant, avec les positions intermédiaires que je viens de marquer, celles que le temps qui me presse m'a fait supprimer, ou que l'imagination ne m'a point suggérées, tout lecteur attentif ne pourra qu'être frappé de l'espace immense qui sépare ces deux états. C'est dans cette lente succession des choses qu'il verra la solution d'une infinité de problèmes de morale et de politique que les philosophes ne peuvent résoudre. Il sentira que le genre humain d'un âge n'étant point le genre humain d'un autre âge, la raison pourquoi *Diogene* ne trouvoit point d'homme, c'est qu'il cherchoit parmi ses contemporains l'homme d'un temps qui n'étoit plus. *Caton*, dira-t-il, périt avec Rome et la liberté, parcequ'il fut déplacé dans son siecle;

et le plus grand des hommes ne fit qu'étonner le mon qu'il eût gouverné cinq cents ans plus tôt. En un mot, expliquera comment l'âme et les passions humain s'altérant insensiblement, changent pour ainsi dire nature; pourquoi nos besoins et nos plaisirs change d'objets à la longue; pourquoi l'homme originel s'éva nouissant par degrés, la société n'offre plus aux yeu du sage qu'un assemblage d'hommes artificiels et d passions factices qui sont l'ouvrage de toutes ces nouvelle relations, et n'ont aucun vrai fondement dans la nature Ce que la réflexion nous apprend la-dessus, l'observa tion le confirme parfaitement: l'homme sauvage e l'homme policé different tellement par le fond du cœu et des inclinations, que ce qui fait le bonheur suprême d l'un réduiroit l'autre au désespoir. Le premier ne respir que le repos et la liberté, il ne veut que vivre et reste oisif, et l'ataraxie même du stoïcien n'approche pas d sa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire, le citoyen, toujours actif, sue, s'agite, s tourmente sans cesse pour chercher des occupation encore plus laborieuses: il travaille jusqu'à la mort, i y court même pour se mettre en état de vivre, ou renonc à la vie pour acquérir l'immortalité. Il fait sa cour au grands qu'il hait et aux riches qu'il méprise; il n'épargn rien pour obtenir l'honneur de les servir; il se vant orgueilleusement de sa bassesse et de leur protectio et, fier de son esclavage, il parle avec dédain de ceu qui n'ont pas l'honneur de le partager. Quel spectac pour un Caraïbe que les travaux pénibles et enviés d'u

ministre européen! Combien de morts cruelles ne préféreroit pas cet indolent sauvage à l'horreur d'une pareille vie, qui souvent n'est pas même adoucie par le plaisir de ne rien faire! Mais pour voir le but de tant de soins, il faudroit que ces mots, *puissance* et *réputation*, eussent un sens dans son esprit; qu'il apprît qu'il y a une sorte d'hommes qui comptent pour quelque chose les regards du reste de l'univers, qui savent être heureux et contens d'eux-mêmes sur le témoignage d'autrui plutôt que sur le leur propre. Telle est, en effet, la véritable cause de toutes ces différences: le sauvage vit en lui-même; l'homme sociable, toujours hors de lui, ne sait vivre que dans l'opinion des autres, et c'est, pour ainsi dire, de leur seul jugement qu'il tire le sentiment de sa propre existence. Il n'est pas de mon sujet de montrer comment d'une telle disposition naît tant d'indifférence pour le bien et le mal, avec de si beaux discours de morale; comment tout se réduisant aux apparences, tout devient factice et joué, honneur, amitié, vertu, et souvent jusqu'aux vices mêmes, dont on trouve enfin le secret de se glorifier; comment, en un mot, demandant toujours aux autres ce que nous sommes, et n'osant jamais nous interroger là-dessus nous-mêmes, au milieu de tant de philosophie, d'humanité, de politesse et de maximes sublimes, nous n'avons qu'un extérieur trompeur et frivole, de l'honneur sans vertu, de la raison sans sagesse, et du plaisir sans bonheur. Il me suffit d'avoir prouvé que ce n'est point là l'état originel de l'homme, et que c'est le seul esprit de la société et l'inégalité qu'elle

engendre, qui changent et alterent ainsi toutes nos inclinations naturelles.

Conclusion

J'ai tâché d'exposer l'origine et le progrès de l'inégalité, l'établissement et l'abus des sociétés politiques, autant que ces choses peuvent se déduire de la nature de l'homme par les seules lumières de la raison, et indépendamment des dogmes sacrés qui donnent à l'autorité souveraine la sanction du droit divin. Il suit de cet exposé que l'inégalité, étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain et devient enfin stable et légitime par l'établissement de la propriété et des lois. Il suit encore que l'inégalité morale, autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité physique; distinction qui détermine suffisamment ce qu'on doit penser à cet égard de la sorte d'inégalité qui regne parmi tous les peuples policés, puisqu'il est manifestement contre la loi de nature, de quelque maniere qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécille conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire.

3 2044 020 090 577

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

CANCELLED
APR MAR 31 1986
188736

WIDENER
WIDENER
OCT 9 1996
NOV 15 1996
BOOK DUE
WIDENER
WIDENER
MAY 26 2004
MAY 25 2004
CANCELLED
BOOK DUE